

Un chœur de voix

UN RAPPORT DE « CE QUI S'EST DIT »
Un dialogue sur la pauvreté

Ébauche pour commentaires du public



Assemblons
les pièces
ensemble

Un chœur de voix

UN RAPPORT DE « *CE QUI S'EST DIT* »
Un dialogue sur la pauvreté

Juin 2009

Élaboration d'un plan de
réduction de la pauvreté
pour le Nouveau-Brunswick

Une initiative d'engagement public



Assemblons
les pièces
ensemble



*« Seul, on peut faire si peu;
ensemble, on peut tant faire. »*

Helen Keller



**Un chœur de voix
Un rapport de ce qui s'est dit**

Un dialogue sur la pauvreté

Juin 2009

Élaboration d'un plan de réduction de la pauvreté pour le Nouveau-Brunswick
Une initiative d'engagement public

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

CNB 6108



Table des matières

Avant-propos	1
Message de l'équipe de direction	2
Remerciements	3
Le processus	4
Comment interpréter ce rapport.	7
Ce qui s'est dit – Les causes de la pauvreté par thématique récurrente . . .	8
Annexe A – Horaire des séances de dialogue	15
Annexe B – Dialogues des Premières Nations	16
Annexe C – Résumé des commentaires des participants :	
Phase I – Le dialogue public.	23
Lorsqu'on leur a demandé « Que signifie pour vous pauvreté? », voici ce que les participants ont dit...	23
Lorsqu'on leur a demandé « Quelle est la cause de la pauvreté? », voici ce que les participants ont dit...	25
Lorsqu'on leur a demandé « Que peut-on faire pour réduire la pauvreté? », voici ce que les participants ont dit...	37





Avant-propos

En guise de préparation au lancement de la phase II de l'Initiative d'engagement public visant l'élaboration d'un plan de réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick, le présent rapport récapitule les commentaires émis par les gens du Nouveau-Brunswick ayant participé à la phase I, intitulée : le dialogue public. Les commentaires des participants à ce dialogue se fondent sur des expériences personnelles. Durant toutes les séances de dialogue public, les causes de la pauvreté les plus souvent citées ont été : un manque d'éducation, un manque de revenu, un manque de perspectives d'emploi et un manque d'information sur les services et les ressources de soutien aux collectivités. En outre, un grand nombre de solutions intéressantes ont été proposées par le public et sont résumées dans ce rapport.

Lors d'une série de séances en table ronde, les participants se serviront du rapport pour mettre au point des options sur la façon de réduire la pauvreté. Ce processus fera en sorte que la voix des Néo-Brunswickois soit entendue. Cette initiative d'engagement public ouvre une nouvelle voie de travail en collaboration, axée sur le partage des responsabilités, en vue de résoudre les enjeux sociaux complexes comme la pauvreté. Un tel processus offre au public un nouveau rôle dans l'élaboration de plans et dans la prise de mesures pour atteindre d'importants objectifs sociaux.

Les suggestions et les commentaires des participants au dialogue public ont été très encourageants. Les participants ont non seulement émis diverses opinions éclairées sur les causes de la pauvreté, mais ils ont également exprimé de très intéressantes idées sur la façon de réduire la pauvreté. Dans leur majorité, les participants se sont déclarés contents d'avoir fait partie de l'initiative visant à trouver des moyens de combattre la pauvreté.

Message de l'équipe de direction

Nous avons le plaisir de présenter ce document intitulé *Un chœur de voix – le rapport de « ce qui s'est dit »*, qui reprend les résultats de la phase de dialogue liée à l'initiative d'engagement public visant l'élaboration d'un plan de réduction de la pauvreté.

Le premier ministre a demandé à l'équipe de direction de coprésider cette initiative incluant une série de séances de dialogue public, séances qui ont rassemblé des Néo-Brunswickois de tous les milieux pour partager leurs expériences et des histoires liées à la pauvreté. Nous avons participé aux séances de dialogue en écoutant attentivement ce que les participants avaient à dire sur ce que la pauvreté signifiait pour eux, sur ce qui, selon eux, en était la cause, et sur ce qui, à leur avis, pourrait être fait pour réduire la pauvreté.

Le fait d'avoir pu écouter les expériences des personnes ayant participé à la phase I s'est révélé intéressant et parfois, une véritable leçon d'humilité. Plusieurs problèmes ont été mis en évidence et les participants ont présenté une authentique description de la pauvreté qui existe au Nouveau-Brunswick. Les nombreuses et différentes voix de ceux qui possèdent une expérience pratique de la vie dans la pauvreté ont permis de brosser un tableau très convaincant des défis auxquels sont confrontés beaucoup de Néo-Brunswickois. En même temps, ceux qui ont participé aux dialogues soit en assistant à des séances, soit en participant en ligne, soit encore en nous écrivant, ont exprimé l'espoir qu'à force de travail et d'efforts collectifs, ces défis puissent être surmontés.

L'équipe de direction remercie tous les Néo-Brunswickois qui ont fourni des commentaires et des suggestions. En recueillant l'ensemble de ces éléments, nous avons entendu une musique d'espoir d'un bout à l'autre de la province, évoquant la possibilité et la nécessité d'en faire davantage pour réduire la pauvreté. Voilà pourquoi nous avons intitulé ce rapport *Un chœur de voix*. Ces voix inspireront sans doute les participants des tables rondes en vue de la préparation d'options visant à réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

Le ministre Kelly Lamrock, Gerry Pond et Léo-Paul Pinet

Remerciements

Nous aimerions remercier tous les Néo-Brunswickois qui ont participé à cette première phase de l'initiative d'engagement public visant l'élaboration d'un plan de réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

Nous tenons aussi à remercier les personnes qui se sont portées volontaires pour participer à ce processus en animant une table durant les séances de dialogue. Nous remercions également l'équipe du projet qui a organisé les séances, de même que les nombreux organismes communautaires qui ont fourni l'espace pour les séances. Le chaleureux accueil que nous avons reçu dans les diverses collectivités où se sont tenus les dialogues est un exemple de l'exceptionnelle générosité qui prévaut dans l'ensemble notre province.

Nous voulons, par ailleurs, remercier les membres de l'Assemblée législative qui ont assisté à plusieurs des séances, pour leur participation et pour le soutien qu'ils ont apporté à cette initiative collective à laquelle ont collaboré le milieu des affaires, les organismes sans but lucratif et le gouvernement.

Le processus

« Il faut une approche communautaire de cohésion, permettant le partage de ressources et d'informations, et trouver des meilleures façons de travailler ensemble. »

Qu'est-ce que l'engagement public?

L'engagement public est une façon de réunir les résidents, les organismes communautaires sans but lucratif, le milieu des affaires et le gouvernement afin de résoudre les problèmes qui touchent la vie des gens.

Il s'agit d'une approche de résolution de problème très inclusive permettant d'aborder des problèmes d'ordre public d'une certaine complexité.

Pourquoi s'engager?

La décision a été prise de recourir à un processus d'engagement public pour aborder la question de la pauvreté, car il s'agit d'une approche inclusive. Lorsqu'un problème se répercute sur l'ensemble de notre collectivité, chacune et chacun d'entre nous se doit de participer à la recherche de solutions. La

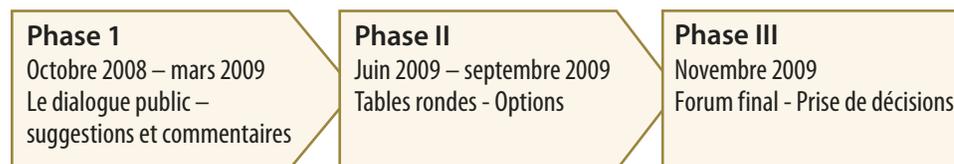


phase I de l'initiative d'engagement a offert à la population une occasion d'exprimer ses points de vue et de partager ses expériences par rapport à la pauvreté. Elle s'est soldée par une plus grande prise de conscience en ce qui a trait à la gravité de l'enjeu de la pauvreté au Nouveau-Brunswick. Elle a constitué un point de départ important pour l'initiative d'engagement, puisqu'elle a permis aux participants d'entendre le point de vue de chacun et de s'apprendre des réalités les uns aux autres. Ce processus a également permis aux participants de prendre part aux prises de décisions en les amenant à cibler des possibilités de solutions afin de réduire la pauvreté.

De quelle façon nous sommes-nous engagés?

Le 7 août 2008, le Comité des politiques et des priorités a demandé au ministère du Développement social de mener l'élaboration d'un plan de réduction de la pauvreté en s'appuyant sur une initiative d'engagement public codirigée par le gouvernement, le secteur des organismes sans but lucratif et le milieu des affaires.

L'initiative se déroule en trois phases : la phase I – Le dialogue public; la phase II – Les séances de table ronde et la phase III – Le forum final.



La phase I s'est déroulée du 17 octobre 2008 au 31 mars 2009. La phase de dialogue avait pour but de susciter la participation des participants en les amenant à s'exprimer sur la question de la pauvreté, sur la façon dont ils définissent la pauvreté, sur les facteurs qui, selon eux, l'engendrent, de

même que sur les moyens à envisager pour la réduire. Les suggestions et les commentaires de la population ont été recueillis de diverses façons au cours de cette phase.

Du 19 janvier au 31 mars 2009, seize séances de dialogue public ont eu lieu partout dans la province. L'annexe A comporte la liste des dates et des endroits de la tenue de ces séances. Les séances ont été organisées de façon à ce que des participants issus de différentes couches de la population se retrouvent autour d'une même table de discussion. On estimait que ce format serait propice au dialogue et permettrait à une diversité de résidents de discuter ensemble de la question de la pauvreté. Le travail des participants en petite table ronde a permis à ceux-ci d'exprimer leurs divergences d'opinions respectives et d'entendre les autres relater leur vécu, ce qui a permis à tous d'élargir leur perspective sur la question.

Outre les séances de dialogue en face à face, les Néo-Brunswickois se sont également vu offrir la possibilité d'acheminer leurs commentaires par l'entremise d'un mémoire ou d'une lettre. Les personnes qui avaient accès à un ordinateur et à l'Internet pouvaient également faire valoir leur opinion par courriel ou en répondant au sondage en ligne. Certaines séances de dialogue complémentaires ont en outre été organisées par des groupes communautaires soucieux de rassembler leurs membres et de tenir leurs propres séances.

Ce rapport comporte un résumé des commentaires et des suggestions de la population. Les propos recueillis auprès des participants sont, pour la plupart, relatés textuellement. Certaines interventions ont toutefois été adaptées, dans l'unique but d'en assurer la clarté.

L'information recueillie au cours de la phase de dialogue et contenue dans le présent document sera présentée aux participants de la phase II, soit les séances en table ronde. Les participants de la phase II auront pour mandat de produire un document ciblant des options aux fins d'un plan de réduction de la pauvreté.

Qui a participé?

Dès le lancement officiel de l'initiative, le 17 octobre 2008 (Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté), jusqu'au 31 mars 2009, plus de 2 500 Néo-Brunswickois se sont exprimés.

Environ 774 personnes ont assisté aux séances de dialogue. Il s'agissait notamment de personnes ayant vécu ou vivant dans la pauvreté, d'enseignants, de membres d'organismes sans but lucratif, de représentants de corps policiers municipaux, d'élus municipaux, de représentants des universités et des collèges communautaires, de jeunes, d'aînés, de chefs d'entreprise, de membres du clergé, de militants des droits des



personnes à faible revenu et d'autres personnes préoccupées par la question de la pauvreté. De plus, 25 séances complémentaires auxquelles ont pris part quelque 700 personnes ont également eu lieu.

À cela s'ajoutent 691 questionnaires et 274 sondages en ligne remplis, de même que 18 mémoires. Nous avons aussi répondu à 9 lettres et à 50 courriels. Le tableau 1 comporte les types de participation relevés au cours de la phase 1.

Tableau 1

Participation - Phase I – Le dialogue public	
Type	#
Vos opinions : Sondage en ligne	274
Questionnaires en ligne	576
Questionnaires lors des séances	115
Mémoires	18
Courriels	50
Lettres	9
Participants aux séances de dialogue	774
Participants aux séances de dialogue complémentaires	
Ministère de la Santé (Santé publique)	8
Ministère des Finances	8
Ministère du Développement social	419
Ministère de la Sécurité publique	11
Bureau du Conseil exécutif et Affaires intergouvernementales	18
Karing Kitchen	20
Fredericton Homeless Shelter (<i>Foyer pour les sans-abri de Fredericton</i>)	10
Sackville Food Bank (<i>Banque alimentaire de Sackville</i>)	60
Salvation Army Men's Shelter (<i>Refuge pour hommes de l'Armée du Salut</i>)	20
Salvation Army Family Services Centre (<i>Centre de services familiaux de l'Armée du Salut</i>)	15
First Steps Housing	13
Saint Thomas University Social Work Program (<i>Programme de travail social de l'Université Saint Thomas</i>)	42
Chrysalis House	8
UNB NBRebelles	8
Église unie St John's (Moncton)	9
Grace House	6
New Beginnings (groupe confessionnel de mères célibataires à Fredericton)	10
Nombre total de participants	2501

Outre les séances de dialogues qui s'adressaient à la population en général, un processus de dialogue distinct a été proposé aux Premières nations. Les résultats de ces séances figurent à l'annexe B de ce rapport.

Comment interpréter ce rapport

Ce rapport est à l'image des propos tenus par les participants durant la phase de dialogue public. Il renferme les nombreuses opinions exprimées par les participants en ce qui a trait à leur interprétation de la pauvreté, aux facteurs qui, selon eux, en sont la cause et aux moyens qui, selon eux, pourraient en permettre la réduction. Les Néo-Brunswickois se sont exprimés sur les lacunes des actuelles initiatives mises en œuvre par le gouvernement, les collectivités et le milieu des affaires. Fait intéressant, toutefois, tout en ciblant nos lacunes collectives, les gens ont également reconnu les aspects positifs de nos initiatives et nous ont livré de nombreux témoignages de réussite.

Soulignons que tous les propos qui figurent dans ce rapport sont exclusivement issus des personnes ayant pris part à la phase de dialogue. Il ne s'agit pas de commentaires livrés par l'équipe de direction, ni de propos traduisant le point de vue de quelque secteur que ce soit, gouvernemental ou autre. Il s'agit strictement du discours, souvent passionné, de résidents inquiets de toute la province du Nouveau-Brunswick.

Pour ce qui est des séances de dialogue public, soulignons également que les discussions tenues à chacune des tables ne nécessitaient nullement l'atteinte d'un consensus de la part des participants en ce qui a trait aux enjeux abordés. Le dialogue visait une mise en commun d'idées et d'expériences en matière de pauvreté. La première étape de l'initiative d'engagement public consistait à susciter une réflexion sur la pauvreté. Il n'y avait pas de bonne ni de mauvaise réponse et les idées de chaque intervenant ont été respectées et reprises dans ce rapport. Par conséquent, les points de vue qui y sont exprimés peuvent parfois se révéler contradictoires. Précisons en outre que ces opinions ne représentent pas celle de tous les participants, mais plutôt les différents points de vue mis de l'avant durant la phase de dialogue.

Ajoutons que dans certains cas, les participants n'étaient pas entièrement au fait des détails des différents programmes et de leurs politiques respectives. Certains énoncés formulés n'étaient pas tout à fait conformes à la réalité. Le lecteur est donc invité à user de prudence à la lecture de ce rapport. Il existe actuellement de nombreux programmes d'aide à l'intention des Néo-Brunswickois, qui ont des répercussions directes ou indirectes en ce qui a trait à la réduction de la pauvreté. Durant le déroulement de cette initiative d'engagement public, le travail des organismes gouvernementaux, communautaires et du milieu des affaires se poursuit.

Ce qui s'est dit – Les causes de la pauvreté par thématique récurrente

Dans l'ensemble, un message fort se dégage de la phase de dialogue public : la pauvreté constitue un problème sérieux au Nouveau-Brunswick. Bon nombre reconnaissent qu'il s'agit d'un phénomène complexe attribuable à plus d'une cause, et que la pauvreté transcende de loin le manque d'argent à proprement parler. Les participants sont d'avis que la réduction de la pauvreté nécessite une approche collaborative.

Les participants à la phase de dialogue qui ont participé à une séance de dialogue et qui ont répondu au sondage en ligne ont répondu aux questions suivantes :

- Comment définissez-vous la pauvreté?
- Quelles sont les causes de la pauvreté?
- Que peut-on faire pour réduire la pauvreté?

De nombreuses thématiques récurrentes liées aux causes de la pauvreté ont fait surface durant la phase de dialogue. Les paragraphes qui suivent résument, par thématique, les facteurs que les participants associent à la pauvreté. Une série de commentaires particuliers, formulés par les participants en ce qui a trait à leur définition de la pauvreté et aux moyens à mettre en œuvre pour réduire la pauvreté figure à l'annexe C.

Le manque de scolarisation

Beaucoup considèrent le manque de scolarisation comme étant un important facteur de pauvreté. Bon nombre se disent d'avis que de nombreux Néo-Brunswickois vivent dans la pauvreté parce qu'ils sont peu scolarisés. Plusieurs commentaires mettent en évidence le lien que font les participants entre la scolarisation et la capacité d'obtenir un emploi rémunérateur. Au dire de certains, si le niveau de scolarisation est faible, c'est que le système scolaire ne répond pas toujours adéquatement aux besoins de certains étudiants. Certains sont d'avis que les enfants éprouvant des difficultés d'apprentissage ne reçoivent pas les services appropriés au sein du système d'éducation. On évoque le diagnostic parfois tardif des problèmes de lecture chez certains enfants, ce qui se répercute négativement sur la capacité de lecture de l'élève pour les années à venir. Toujours en ce qui a trait au manque d'instruction, certaines personnes estiment que souvent, les enfants ont des difficultés d'apprentissage en raison de la fatigue et de la faim qu'ils éprouvent et que la faiblesse de leurs notes n'est nullement liée à leur degré d'intelligence. Selon plusieurs, bon nombre d'enfants issus de familles à faible revenu souffrent de carences alimentaires et ont, par conséquent, de la difficulté à se concentrer et à apprendre.

Certains participants estiment que le programme du secondaire doit être revu de façon à ce que les étudiants reçoivent la formation dont ils ont besoin pour réussir. Bon nombre considèrent que la formation à la vie quotidienne y fait

grandement défaut. Beaucoup de gens ont formulé des commentaires révélant que selon eux, le système éducatif n'inculque pas les aptitudes appropriées, comme les notions de calcul, les habiletés sociales, les compétences en milieu de travail, les connaissances en alimentation, en santé et en gestion financière permettant d'échapper à une vie de pauvreté. De nombreux Néo-Brunswickois soutiennent que certains jeunes, de nos jours, se retrouvent laissés à eux-mêmes en sachant à peine comment gérer leur argent ou comment se faire un budget et qu'ils aboutissent dans la pauvreté. D'autres sont d'avis que le programme actuel est trop théorique et que certains étudiants abandonnent leurs études parce qu'ils considèrent que ce qu'on leur enseigne est trop difficile. Ils se retrouvent donc très peu scolarisés et davantage en proie à la pauvreté.

Plusieurs participants soutiennent que de nombreux étudiants qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires demeurent très peu avancés en lecture. En ce qui a trait à l'enjeu de l'alphabétisation, la plupart des gens se sont dits d'avis que les personnes aux prises avec des problèmes de lecture auront plus de difficulté à réussir sur le marché du travail. Certains estiment qu'il y a des jeunes qui sont propulsés à travers le système scolaire sans acquérir de bonnes compétences en lecture. D'autres se disent conscients des efforts déployés au sein du système scolaire afin d'améliorer le niveau d'alphabétisation des étudiants.

De nombreuses personnes estiment avoir de la difficulté à trouver un emploi rémunérateur en raison de leur manque de formation postsecondaire, ce qui les enlève, selon elles, dans la pauvreté. Les gens se disent découragés de poursuivre leurs études en raison du coût des études universitaires ou collégiales, ce qui les confine à des emplois peu rémunérateurs.

Bien que de nombreux commentaires évoquent la nécessité de revoir le système scolaire, bon nombre estiment que le système d'éducation réussit à offrir une bonne formation aux étudiants, notamment dans les premières années de la scolarité.



Le coût élevé des études postsecondaires

Les droits de scolarité sont si élevés, soutiennent de nombreux participants, que beaucoup de jeunes Néo-Brunswickois n'ont pas la possibilité d'accéder aux études postsecondaires. D'autres disent avoir fait des études universitaires ou collégiales, tout en déclarant vivre dans la pauvreté en raison de ce qui leur en a coûté pour faire leurs études. Bon nombre de participants soulignent qu'ils tentent de subvenir à leurs besoins tout en ayant un prêt étudiant imposant à rembourser ou déclarent connaître une personne aux prises avec un tel problème. Plusieurs Néo-Brunswickois déclarent que les diplômés doivent rembourser des sommes irréalistes, ce qui leur occasionne un niveau élevé de stress, tant sur le plan financier qu'émotif. Certaines personnes signalent avoir de la difficulté à payer leur loyer et à faire leur épicerie en raison de l'importance des sommes mensuelles qu'elles doivent verser pour rembourser leur prêt étudiant. Un participant souligne qu'à l'âge de 40 ans, il tente toujours de rembourser un prêt étudiant qui le confine

à la pauvreté. Certains jeunes ont abandonné leurs études universitaires ou collégiales avant d'obtenir leur diplôme donné leurs études et déclarent tout de même se retrouver avec d'imposants prêts étudiants à rembourser, ce qui les confine dans la pauvreté pour des années.

Le manque de possibilités d'emploi

De nombreux résidents ayant participé à la phase de dialogue disent croire que s'il y avait plus de possibilités d'emplois au Nouveau-Brunswick, moins de gens vivraient dans la pauvreté. Bien que certains estiment qu'il y a beaucoup de travail au Nouveau-Brunswick, d'autres sont d'avis que le caractère saisonnier de nombreux emplois empêche les gens de gagner un revenu suffisant. Plusieurs Néo-Brunswickois considèrent qu'il y a trop d'emplois à temps partiel et trop peu d'emplois à temps plein, et qu'en essayant de subvenir à leurs besoins en ne travaillant qu'à temps partiel les confine à la pauvreté.

Bon nombre soulignent que de nombreux employeurs au Nouveau-Brunswick et, en particulier, le gouvernement, exigent un diplôme universitaire ou un autre type de formation officielle. Ces participants déplorent que les employeurs accordent trop d'importance « au papier » plutôt que de prendre en considération les compétences de la personne en fonction de l'emploi. On a également souligné à plusieurs reprises que les employeurs devraient offrir plus de formation en milieu de travail, ce qui élargirait les possibilités d'emploi des gens. Bon nombre reconnaissent que les causes de la pauvreté sont interreliées. Ils reconnaissent notamment que même s'il y avait davantage de possibilités d'emploi, il serait difficile, sans un bon niveau de scolarité, d'obtenir un emploi rémunérateur et que comme le coût de la vie est élevé, de nombreuses personnes demeureront aux prises avec des difficultés financières.

Le manque de compétences professionnelles

Le manque de possibilités d'emploi est étroitement lié au manque de compétences professionnelles. Bon nombre estiment que les Néo-Brunswickois n'ont tout simplement pas les compétences professionnelles appropriées pour obtenir un emploi intéressant. Encore une fois, la complexité de la pauvreté a été mise en évidence par de nombreux participants qui reconnaissent que même s'il y avait plus d'emplois disponibles, les gens n'auraient pas les compétences appropriées pour les obtenir. Outre les compétences techniques requises pour réussir sur le marché du travail aujourd'hui, certains résidents relèvent que de nombreuses personnes ne maîtrisent pas les aptitudes fondamentales requises en milieu de travail, comme la capacité de s'entendre

avec des collègues, la gestion du temps et la souplesse. Sans ces aptitudes essentielles, on dit que de nombreux Néo-Brunswickois sont incapables d'obtenir un emploi ou qu'ils perdent leur emploi peu après leur embauche. Selon plusieurs, les employeurs devraient offrir plus de formation en milieu de travail à leurs employés. Si les employeurs, souligne-t-on, embauchaient des gens et leur donnaient la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires, plus de gens travailleraient et la pauvreté s'en trouverait réduite.



Le manque de revenu

Le manque de revenu est cité comme étant une importante cause de pauvreté. Certains soulignent que les gens dont le revenu repose sur l'aide sociale demeureront pauvres puisque les prestations sont peu élevées. D'autres participants déclarent que le salaire minimum au Nouveau-Brunswick est insuffisant et que même lorsque les gens ont un emploi, ils peinent à subvenir à leurs besoins essentiels. De nombreux participants soutiennent que les travailleurs à faible revenu arrivent à peine à se débrouiller et qu'ils n'ont assurément pas les ressources financières nécessaires pour avoir une qualité de vie supérieure à la capacité de pourvoir à leurs besoins essentiels.

De nombreux Néo-Brunswickois estiment qu'un emploi rémunéré au salaire minimum n'est pas de nature à motiver une personne à quitter l'aide sociale. Certains considèrent qu'occuper un emploi rémunéré au salaire minimum engendre des coûts, notamment la perte de certains des avantages dont disposent les prestataires d'aide sociale, ce qui tend à décourager les gens à quitter l'aide sociale. Bon nombre soulèvent qu'une personne occupant un emploi rémunéré au salaire minimum doit assumer des frais de garde et d'autres dépenses liées à son travail, comme le transport et les vêtements. Ces obstacles incitent les gens à ne pas faire de démarches d'emploi, puisqu'ils n'en retirent pratiquement aucun avantage. De nombreux résidents sont d'avis que pour réduire la pauvreté, il faudrait que les gens qui travaillent soient plus avantagés que les prestataires d'aide sociale. Par contre, plusieurs estiment que si les gens étaient contraints de quitter l'aide sociale et d'intégrer le marché du travail, la pauvreté s'en trouverait grandement réduite. Certains sont d'avis qu'il faudrait un revenu annuel garanti, afin que les travailleurs à faible revenu et les prestataires d'aide sociale puissent pourvoir à leurs besoins fondamentaux.

Le système d'aide sociale

Bon nombre considèrent que le système d'aide sociale engendre la pauvreté. De nombreux participants estiment qu'il faut augmenter les prestations d'aide sociale. Par contre, pratiquement autant de gens sont d'avis que la réduction de la pauvreté ne se résume pas à une hausse des prestations.

Une bonne partie du dialogue entourant cette thématique a porté sur les politiques en place. Certains estiment que la directive sur le revenu des ménages et la politique sur les exemptions salariales constituent des obstacles pour les prestataires d'aide sociale qui tentent d'échapper au piège de la pauvreté. Certains croient aussi que la perte de la carte santé pour les prestataires d'aide sociale qui se trouvent un emploi décourage ceux-ci à quitter le système d'aide sociale.

Certains croient que pour bon nombre de gens, vivre de l'aide sociale devient un véritable mode de vie et que la facilité avec laquelle on peut obtenir un chèque d'aide sociale incite les jeunes à s'inscrire à l'aide sociale au lieu de se chercher du travail. Beaucoup estiment que la politique sur les exemptions salariales confine les gens à la pauvreté.

Une grande préoccupation que partagent de nombreux Néo-Brunswickois qui se sont exprimés sur le système d'aide sociale est l'enjeu du montant des prestations versées aux personnes atteintes d'une invalidité. Bon nombre de

« Pour briser le cycle de la pauvreté, il faut une approche à multiples facettes de tous les secteurs de la société. »



résidents considèrent que les personnes atteintes d'une invalidité ne devraient pas recevoir des prestations d'aide sociale, mais plutôt un supplément de revenu garanti, à l'instar de celui que reçoivent les aînés.

Le caractère générationnel de la pauvreté

D'innombrables participants ont déclaré que la pauvreté était un cercle vicieux qui se perpétuait de génération en génération. Dans l'ensemble de la phase de dialogue, de nombreux participants ont souligné que les gens sont pauvres parce qu'ils sont nés dans une famille pauvre. Bon nombre estiment que les gens sont coincés dans le cercle vicieux de la pauvreté et que celui-ci, faute d'interventions précoces, se perpétue. À de nombreuses reprises, des gens ont dit croire que la pauvreté engendrait une foule d'autres problèmes, comme la dépression et le manque d'estime de soi, ce qui rend souvent la personne inapte à conserver un emploi et, par conséquent, la confine à la pauvreté. D'autres estiment qu'il est possible d'échapper au cercle de la pauvreté et qu'à force de travail acharné et de détermination, les gens peuvent s'instruire, se trouver du travail et gagner suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Certains se déclarent en désaccord avec la philosophie selon laquelle la personne est le produit de son environnement, mais croient que les gens peuvent surmonter les obstacles qui, selon eux, les confinent à la pauvreté. Certains participants ont souligné l'importance de travailler auprès des enfants des familles prestataires d'aide sociale, afin de les amener à comprendre que la vie peut leur offrir beaucoup plus que l'aide sociale.

Les problèmes de toxicomanie et de santé mentale

Les problèmes de toxicomanie et de santé mentale sont souvent pointés du doigt comme étant responsables de nombreux cas de pauvreté. Plusieurs soulignent que les gens aux prises avec un problème d'alcool, de drogue ou de santé mentale ont de la difficulté à garder un emploi. Certains résidents considèrent qu'il n'y a pas suffisamment de mesures de soutien pour les gens souffrant de problèmes de toxicomanie et de santé mentale. Bien que certains participants se disent pauvres et inaptes à travailler en raison de tels problèmes, de nombreux autres croient que c'est la pauvreté qui rend les gens vulnérables à la toxicomanie et aux problèmes de santé mentale. Peu importe qui a raison, beaucoup de gens soulignent que les personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale vivent souvent dans la pauvreté et y demeureront tant et aussi longtemps que des mesures de soutien n'auront pas été mises en place pour leur venir en aide.

Le coût de la vie élevé

Selon la plupart des participants, le coût de la vie constitue un facteur de pauvreté. De nombreux Néo-Brunswickois déclarent que le loyer, la nourriture, les vêtements, les frais de garde, l'essence, l'électricité et, dans certains cas, l'impôt foncier et les mensualités d'une voiture constituent des dépenses difficiles à assumer pour les personnes à faible revenu. Certaines personnes considèrent également que le coût élevé des aliments nutritifs constitue un enjeu fondamental qui leur occasionne un stress financier. Bon nombre de gens déclarent accorder de l'importance à une saine alimentation, tout en

soulignant le pourcentage important de leur revenu que cela nécessiterait. Beaucoup indiquent que les gens à faible revenu achètent des aliments moins nutritifs parce qu'ils sont plus abordables. La plupart des gens estiment que si les enfants ne mangent pas bien, ils auront des difficultés d'apprentissage à l'école, ce qui aura des répercussions négatives sur leurs possibilités d'atteindre leur plein potentiel et qui, dans certains cas, les confinerà à une vie de pauvreté.

Plusieurs personnes déclarent également que le coût des activités récréatives constitue une dépense qu'elles ne peuvent se permettre. À maintes reprises, les participants évoquent les stigmates de la pauvreté dont sont victimes les enfants qui ne peuvent participer à des activités sociales, qu'il s'agisse d'une équipe sportive, de la fête d'anniversaire d'un camarade ou d'activités parascolaires. On souligne que l'isolement social engendre le manque d'estime de soi, ce qui cause une foule de problèmes risquant de se répercuter sur leur capacité d'avancer dans la vie. Bon nombre estiment que les gens ayant peu d'estime de soi se retrouvent dans la pauvreté.

Le manque de logements abordables

On évoque souvent le manque de logements convenables et abordables au Nouveau-Brunswick, ce que l'on considère être un important facteur de pauvreté. Beaucoup sont d'avis que le coût élevé du loyer de certains appartements en contraint bon nombre à investir une proportion élevée de leur revenu pour se loger, ce qui leur laisse bien peu de ressources financières pour leurs autres besoins fondamentaux. Les participants soulignent que bien des Néo-Brunswickois sont souvent forcés de vivre dans des logements en très piteux état, car ils sont dans l'impossibilité de payer un loyer élevé.

Bien que de nombreuses personnes soient au fait de l'existence de logements sociaux convenables subventionnés pour les Néo-Brunswickois à faible revenu, certains sont d'avis que les quartiers de logements sociaux ne constituent souvent pas un milieu de vie sain pour les gens, et plus particulièrement pour les jeunes enfants. Bien que certains fassent état de certaines initiatives positives dans quelques quartiers de familles à faible revenu, d'autres sont d'avis qu'il est malsain de loger les familles à faible revenu dans les mêmes quartiers et qu'il serait souhaitable, pour réduire la pauvreté, d'avoir des quartiers à revenu mixte. De plus, selon bon nombre, les logements abordables sont pratiquement inexistantes en milieu rural, ce qui entretient la pauvreté.

Le coût élevé et l'insuffisance des places en service de garde

De nombreux participants à la phase de dialogue déplorent le manque d'accès à des services de garde de qualité, adaptés et abordables. On souligne également un manque de choix en matière de services de garde dans les régions rurales de la province. Bon nombre soutiennent que les Néo-Brunswickois à faible revenu doivent consacrer une grande proportion de leur salaire aux frais de garde, ce qui, selon eux, constitue un facteur important de difficulté financière. On souligne souvent que les gens sont en meilleure posture financière en demeurant à la maison et en élevant eux-mêmes leurs enfants.

Le manque d'avantages sociaux dans le cas de nombreux emplois

Certains Néo-Brunswickois sont d'avis que le manque d'avantages sociaux, comme le remboursement des médicaments sous ordonnance, des soins dentaires et des soins de la vue, ainsi que les régimes de retraite, occasionne des difficultés à de nombreux travailleurs à bas salaire. On relève à plusieurs reprises que sans ces avantages sociaux, des personnes et des familles se retrouvent aux prises avec des difficultés. Les participants déclarent connaître des gens sans assurance médicaments qui ne peuvent se procurer d'aliments nutritifs lorsqu'ils doivent acheter des médicaments pour eux-mêmes ou pour leur enfant malade. De nombreux participants déclarent en outre que le manque de régimes de retraite constitue un facteur important de pauvreté. Bon nombre estiment que les aînés sont marginalisés, surtout ceux qui étaient travailleurs autonomes et qui n'avaient ni régime de retraite, ni avantages sociaux en matière de soins de santé et de médicaments.

Conclusion

Ce rapport présente les opinions exprimées par les participants de la phase I de l'initiative d'engagement public. Il transmet la voix de vraies personnes qui n'ont autrement pas la possibilité de livrer leur point de vue sur un enjeu de société complexe comme la pauvreté.

La mise en commun des idées et des expériences de vie liées à la pauvreté a donné aux membres de la population qui ont, jusqu'ici, participé à cette initiative l'occasion de participer à une approche collaborative visant à cibler des moyens de réduire la pauvreté.

Il a fallu à ces personnes du courage pour livrer leur histoire, souvent très personnelle. Il a aussi fallu beaucoup de compassion et de compréhension pour écouter les autres relater les répercussions de la pauvreté sur leur vie ou sur la vie de gens de leur entourage.

Ce processus d'engagement unique conscientise davantage nos collectivités par rapport aux effets de la pauvreté, non seulement sur les gens qui la vivent, mais sur la société tout entière. Le fait de se réunir pour parler de l'enjeu de la pauvreté permet aux gens de créer de nouveaux liens et d'œuvrer collectivement à trouver des façons novatrices de réduire la pauvreté.

À l'amorce de la phase II, les participants aux tables rondes se pencheront sur les suggestions et les commentaires recueillis durant la phase I et cibleront des moyens à mettre en œuvre afin de réduire et de prévenir la pauvreté.

Annexe A – Horaire des séances de dialogue

	Ville	Date	Heure	Lieu
1	Saint John	Lundi, 19 janvier 2009	13 h à 16 h	Centre communautaire Carleton 82 Market Place Ouest
2	St. George	Mercredi, 21 janvier 2009	18 h 30 à 21 h 30	Légion royale canadienne 4, rue New
3	Tracadie-Sheila	Lundi, 26 janvier 2009	13 h à 16 h	Marché centre-ville 3416, rue Principale
4	Caraquet	Lundi, 26 janvier 2009	18 h 30 à 21 h 30	Club du bel âge 331, boul. Saint-Pierre
5	Bathurst	Mardi, 27 janvier 2009	13 h à 16 h	Salle des Chevaliers de Colomb 355, av Douglas
6	Dalhousie	Mardi, 27 janvier 2009	18 h 30 à 21 h 30	Club des Lions 450, rue Adelaide
7	Miramichi	Lundi, 2 février 2009	13 h à 16 h	Club des Lions Morrison Lane
8	Richibucto	Lundi, 2 février 2009	18 h 30 à 21 h 30	Club de l'Âge d'or 9350, rue principale
9	St Leonard	Lundi, 9 février 2009	13 h à 16 h	Salle des Chevaliers de Colomb 15, rue Union
10	Woodstock	Mardi, 10 février 2009	18 h 30 à 21 h 30	Légion royale canadienne 109 Carleton Street
11	Moncton	Mardi, 17 février 2009	13 h à 16 h	Centre communautaire des Lions 473, rue St. George
12	Sackville	Mardi, 17 février 2009	18 h 30 à 21 h 30	Club des Lions 10, rue Dufferin
13	Sussex	Mardi, 24 février 2009	18 h 30 à 21 h 30	Légion royale canadienne 66, av Magnolia
14	Saint John	Mardi 23 mars 2009	18 h 30 à 21 h 30	Centre communautaire Somerset 66, av Magnolia
14	Fredericton	Lundi, 30 mars 2009	13 h à 16 h	Légion royale canadienne 199, rue Queen
15	Fredericton	Lundi, 30 mars 2009	18 h 30 à 21 h 30	Légion royale canadienne 199, rue Queen

Annexe B – Dialogues des Premières Nations

Rapport sur les séances de dialogues avec les Premières nations et les Autochtones de l'Initiative de réduction de la pauvreté

à l'intention du

ministère du Développement social
Province du Nouveau-Brunswick

Préparé par
Doreen G. Saulis
Aboriginal Consulting Services

Le 30 avril 2009

Contexte

En complément aux séances de dialogue public, le ministère du Développement social a commandé l'organisation de huit séances dans sept communautés des Premières nations et une séance à l'intention de la communauté autochtone hors réserve. Le calendrier des séances figure à l'annexe 1.

Chaque séance de dialogue a été organisée en suivant le protocole approprié et les procédures culturelles appropriées, notamment demander aux chefs de chaque communauté l'autorisation d'organiser des séances dans leur communauté, obtenir des conseils d'un aîné sur l'orientation générale des discussions et charger un conseiller des Premières nations d'animer ces discussions. Les participants ont reçu le « cahier des participants » qui avait été utilisé lors d'autres séances de dialogue.

Ces séances de dialogue, qui s'inscrivaient dans la phase I de l'Initiative de réduction de la pauvreté, avaient pour objet de donner au peuple autochtone et aux Premières Nations l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur la pauvreté.

Bien qu'il existe 15 communautés des Premières nations au Nouveau-Brunswick, les séances de dialogue n'ont été organisées que dans un échantillon représentatif de communautés de petite, moyenne et grosse taille, lesquelles ont été choisies en fonction de leur emplacement géographique et les données sur la population. Une séance a été organisée hors réserve par l'intermédiaire du New Brunswick Aboriginal Peoples Council afin de donner aux autochtones et membres des Premières Nations hors réserve la possibilité de participer à ce dialogue important sur la pauvreté.

Les participants à ces séances représentaient un échantillonnage raisonnable des membres de nos communautés autochtones et des Premières nations. Il y avait notamment des dirigeants communautaires, des aînés, des personnes monoparentales, des grands-parents, des personnes handicapées, des

étudiants d'universités, des jeunes, des travailleurs administratifs, des chômeurs et des membres des communautés en général.

Le présent rapport est dédié aux individus qui ont exprimé leurs vues lors des discussions sur la pauvreté, ses causes et les moyens de la réduire.

Ce qui suit est en résumé de ce que les participants **ont dit** :

Qu'est-ce que la pauvreté et quelles en sont les causes?

- Les aînés ont dit qu'ils ont toujours vécu dans la pauvreté. Ils n'ont jamais connu autre chose. La pauvreté est devenue un mode accepté de vie.
- Les formes traditionnelles de vie dans les communautés ont perdu de leur importance, entraînant une forte dépendance sur l'aide sociale. Il n'y a plus d'espoir d'autosuffisance, d'un emploi ou d'un avenir meilleur pour les jeunes, les enfants et les petits-enfants.
- Beaucoup d'aînés ont parlé d'une époque où les familles fabriquaient leurs propres vêtements, cultivaient leur propre potager, se nourrissaient du poisson qu'elles pêchaient, coupaient leur propre bois de chauffage, construisaient leurs propres maisons, créaient leurs propres emplois en confectionnant pour la vente des articles traditionnels, comme des paniers et des produits artisanaux, et travaillaient en automne à la récolte de pommes de terre et de bleuets. Même s'ils étaient pauvres, les membres des communautés étaient bien plus autosuffisants qu'aujourd'hui.
- De nos jours, les membres des communautés ont du mal à obtenir un logement, un emploi et un revenu convenables. Ils ont même parfois de la difficulté à trouver leur place dans leur propre communauté et hors de celle-ci. La pauvreté entraîne l'isolement. Les gens pauvres ont parfois le sentiment qu'ils doivent se débattre seuls. Ils ont souvent l'impression qu'il n'y a personne qui pourrait les aider.
- La pauvreté n'est pas réductible au seul revenu. C'est une question de justice sociale. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial se renvoient la balle face aux problèmes des peuples autochtones/des Premières Nations. Aucun des deux gouvernements ne veut assumer la responsabilité d'aider ces peuples à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Un participant a raconté une expérience malheureuse qu'il a connue lorsque son bébé est tombé très malade. Comme il vivait sur une réserve et que son bébé était considéré comme non autochtone, lui et sa femme ont dû se débattre pour trouver l'argent nécessaire pour emmener leur bébé au Centre de soins de santé IWK à Halifax pour se faire soigner. Santé des Premières nations et des Inuits refusait de couvrir les frais, car le bébé n'était pas autochtone et la Province refusait également de couvrir ces frais, car la famille vivait sur une réserve. Lui et sa femme ont réuni tout juste assez d'argent pour emmener leur bébé à Halifax. Pendant que leur bébé se faisait soigner, ils ont dû vivre dans la rue, n'ayant pas les moyens de payer un hôtel ou des repas.
- La plupart des communautés autochtones et des Premières Nations connaissent un taux de chômage de 80 p. 100 et ont une population très jeune, qui constitue une source de ressources humaines inexploitées

essentielles à la croissance économique actuelle et future de la province du Nouveau-Brunswick.

- Ces communautés comptent non seulement une population de chômeurs, mais également de plus en plus de retraités pauvres ou de « grands-parents » pauvres. En raison de l'augmentation du nombre de ruptures de familles et de gens qui reviennent avec leurs enfants dans les communautés, les grands-parents sont contraints d'héberger et de nourrir leurs enfants et petits-enfants et de partager leur revenu avec eux. Cette situation constitue un fardeau pour tous, qui se révèle nuisible pour la santé et le bien-être. Les maisons sont surpeuplées, ce qui provoque un stress familial.
- Les participants ont signalé qu'il n'existe pas de filet de sécurité dans les communautés. Il y a très peu de programmes et de services pour aider les gens. Beaucoup d'emplois sont saisonniers et peu rémunérateurs. La plupart des programmes offerts dans les communautés n'ont pas le budget nécessaire pour répondre à la demande. De plus, le budget de la plupart de ces programmes n'a pas augmenté depuis de nombreuses années, n'étant pas indexé au coût de la vie. En fait, le gouvernement fédéral n'a pas augmenté depuis 1986 le budget de beaucoup de ses programmes, notamment ses programmes d'éducation, de logement, d'immobilisation et d'infrastructures et ses programmes sociaux.
- Ceux qui parviennent à trouver un emploi saisonnier, mais rémunérateur, entrent dans la catégorie des travailleurs pauvres. La propre législation de la Province sur le salaire minimum maintient les gens dans la pauvreté. Une personne qui travaille à temps plein 40 heures par semaine au salaire minimum ne sortira jamais de son état de « travailleur pauvre ».
- La pauvreté est problème gouvernemental. Il faut que tous aient un accès égal et équitable aux programmes et services, peu importe la communauté dans laquelle ils vivent. La pauvreté dans les communautés autochtones et des Premières nations est multidimensionnelle.
- La pauvreté est due au manque de revenu, de logements convenables, d'éducation, d'emplois, de formation, de possibilités de perfectionnement, de base économique, de compétences de vie et de gestion de l'argent, de programmes sociaux et de santé adéquats, de possibilités d'autosuffisance, ainsi que de programmes de soutien des aînés, des jeunes, des enfants, des personnes handicapées, des personnes monoparentales et des personnes les plus vulnérables au sein des communautés.
- La pauvreté nuit au bien-être mental, physique et spirituel des gens et des communautés. Elle a des répercussions sur des générations de gens.
- La pauvreté est devenue un mode de vie acceptée au sein des communautés autochtones et des Premières nations.

Que pourrait-on faire pour réduire la pauvreté?

- Les gouvernements provincial et fédéral devraient travailler directement avec chaque communauté autochtone et des Premières nations pour aider à répondre aux besoins à l'échelle des communautés. Si les gouvernements collaborent, ils pourront trouver des solutions.
- Pour devenir autosuffisantes, les communautés autochtones et des Premières nations ont besoin de partenaires qui les aideront à se doter d'une base économique et à avoir accès de façon juste et équitable aux possibilités d'emploi, de formation et d'acquisition de compétences. Un certain nombre de ministères provinciaux offrent des programmes et des services qui pourraient aider sensiblement les communautés et les membres de ces dernières. Par exemple, il y a le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail; le Secrétariat de la croissance démographique; le ministère du Développement social; le ministère de l'Éducation; le ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick, etc. Ceux-ci pourraient collaborer avec les communautés autochtones et des Premières nations pour fournir, au sein des communautés, des programmes de mentorat et de soutien aux enfants, aux jeunes et à la population d'âge actif afin d'aider ces derniers à s'épanouir et à devenir des personnes solides et autosuffisantes.
- Il y a un grand besoin de programmes parascolaires et d'activités structurées de sports et de loisirs à l'intention des jeunes. Les communautés ont besoin d'aide pour planifier, structurer et organiser de telles activités.
- Il y a un besoin de travailleurs de soutien des élèves autochtones et des Premières nations pour réduire le taux de décrochage de ces derniers et leur fournir des cours de rattrapage culturellement adaptés.
- Il y a un besoin de cibler les efforts sur le maintien des jeunes à l'école. Les élèves à risque de décrochage ont un besoin urgent de programmes et de services culturellement appropriés.
- Il y a un besoin de fournir aux chercheurs d'emploi une formation préparatoire à l'emploi, portant sur notamment la rédaction d'un CV, la préparation à une entrevue, l'alphabétisation et le perfectionnement, ainsi qu'une formation aux aptitudes à la vie quotidienne et à la gestion de l'argent.
- Il y a un besoin d'accroître la capacité des administrateurs communautaires à établir des liens et des partenariats avec des créateurs d'emplois.
- Il y a un besoin d'offrir dans les communautés des cours sur le rôle parental, surtout aux parents jeunes et aux nouveaux parents. Ces cours devront être culturellement appropriés et pertinents.
- Les communautés autochtones et des Premières nations auront besoin d'aide ou des conseils pour devenir autosuffisantes et en santé. Ça aiderait beaucoup si les gouvernements travaillaient directement avec chaque communauté pour déterminer ce que chacune d'elles a besoin. Appliquer une approche identique à toutes les communautés ne marche pas.
- Il y a un besoin de réforme sociale au sein des communautés pour briser le cycle de la dépendance. Il n'existe actuellement aucun processus de gestion de cas qui encourage et aide les clients à quitter l'aide sociale. On suggère que l'aide sociale ne devrait constituer qu'une mesure provisoire

dans l'attente que le client trouve du travail. On suggère aussi de rétablir le système selon lequel les clients de l'aide sociale qui sont valides devront accomplir des services communautaires pour avoir droit à des allocations sociales. Ce système était en vigueur dans les communautés il y a trente ans.

- Comme la pauvreté provoque différents types de comportements, il y a un grand besoin d'encourager d'autres formes de génération de revenu au sein des communautés, afin de décourager les activités illégales. En outre, au vu des taux d'incarcération élevés des délinquants autochtones et des Premières nations, il faut absolument offrir à ces derniers des possibilités viables d'emploi.
- Il est essentiel d'avoir un programme de travailleurs sociaux auprès des tribunaux qui fourniront aux personnes autochtones et des Premières nations ayant commis un délit du soutien en prévision et lors de leur procès.
- La sécurité personnelle et des familles est une grosse source d'inquiétude au sein d'un grand nombre de communautés. En raison de l'augmentation de la toxicomanie et de l'alcoolisme, des aînés ont été victimes de cambriolages à domicile perpétrés par des individus cherchant de l'argent pour acheter de la drogue et de l'alcool. Il faut sensibiliser les communautés aux moyens de rétablir l'ordre et de créer un milieu sécuritaire et sain pour tous les membres de celles-ci.
- Il y a un plus grand besoin de services de santé et de choix de traitements à l'intention des individus souffrant de problèmes de santé mentale. Les programmes et services existants ne répondent pas aux besoins de ces individus. En collaborant avec chaque communauté, on pourrait évaluer les besoins et élaborer un plan en conséquence.
- Il y a un besoin d'aider les gens qui doivent quitter les communautés pour trouver du travail. Un programme d'aide à ces derniers existait auparavant, mais a été supprimé en raison de compressions budgétaires.
- Il y a un besoin que les communautés autochtones et des Premières nations travaillent ensemble et mettent fin à leur dispute qui dure depuis beaucoup trop longtemps et qui n'a servi qu'à semer la discorde entre les communautés et leurs membres. Historiquement, tous les peuples des Premières nations au sein de la région de l'Atlantique, y compris ceux des communautés situées au Maine et au Québec, formaient une seule nation, la Nation Wabanaki. Il faut impérativement que les dirigeants et les communautés collaborent pour remettre en valeur leurs atouts et leurs particularités.
- Un aîné de la Première Nation de Pabineau a dit qu'il était temps de « changer le canot de direction ». Le temps est venu de faire honneur aux réalisations et aux atouts de nos ancêtres et de briser le cycle de la dépendance. Avec l'aide des ministères gouvernementaux et d'autres partenaires, on pourra y parvenir. Ce même aîné a signalé le besoin de reconnaître et de protéger le savoir traditionnel qui a été transmis aux communautés. Il a ajouté que la province du N-B. devrait créer une place spéciale pour ce savoir traditionnel et recruter un membre des Premières nations possédant des compétences dans le savoir traditionnel pour surveiller cette fonction.

- La Province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral devraient offrir des incitations aux petites et moyennes entreprises et à d'autres types d'entreprises pour qu'elles s'implantent dans les communautés, afin de fournir aux membres de ces communautés les emplois et la formation dont ils ont grandement besoin.
- La Province du Nouveau-Brunswick devrait accroître le nombre de postes de fonctionnaire offerts aux peuples autochtones/des Premières Nations. Comme davantage de postes sont désignés bilingues, un grand nombre de personnes autochtones/des Premières Nations ont été marginalisées. Cette obligation de bilinguisme crée des obstacles aux possibilités d'emploi au sein de la fonction publique provinciale. Un grand nombre de membres des Premières nations se considèrent bilingues, car ils parlent leur langue maternelle (le micmac ou le malécite), ainsi que l'anglais. Par contre, la Province du Nouveau-Brunswick ne tient pas compte de ce type de bilinguisme dans ses procédures de recrutement. Au Nouveau-Brunswick, pour être considéré bilingue, il faut parler anglais et français.
- Un grand nombre de participants ne se sentent pas comme des résidents à part entière de la Province du Nouveau-Brunswick. Ils laissent entendre que le système de soins de santé ne tient pas compte de leurs besoins particuliers, de leur culture ou de leurs langues. Les communautés autochtones et des Premières nations présentent trois ou quatre fois plus de déterminants de mauvaise santé que les communautés non autochtones au Nouveau-Brunswick. Il y a beaucoup de travail à faire dans ce domaine.
- Il faut offrir des programmes et services à l'intention des personnes âgées ou des aînés de ces communautés. Actuellement, il en existe très peu pour les aider. Ces personnes ont notamment besoin de logements convenables, de programmes pour la prévention de la violence et de la négligence à l'endroit des personnes âgées, de programmes d'aide à la vie autonome et de services de transport pour besoins médicaux.

On a laissé entendre que la plupart des questions soulevées lors des séances et les questions liées à la pauvreté sont symptomatiques de problèmes plus généraux. On a mentionné qu'on n'a fait que gratter la surface. À plusieurs reprises, on a dit qu'en collaborant, les gouvernements et les organismes de services pourraient aider sensiblement les communautés autochtones et des Premières nations. La première étape serait d'organiser des réunions dans les différentes communautés afin de définir les besoins de ces dernières et d'adopter une approche pour faire travailler ensemble tous les intervenants. Tout le monde y gagnerait.

Ce rapport résume les principaux points soulevés par les participants. Tous les participants ont exprimé leur reconnaissance d'avoir eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur les questions discutées. Ils étaient profondément reconnaissants des efforts déployés par la Province du Nouveau-Brunswick pour leur permettre de se faire entendre. Ils espèrent que ce n'était que le début d'un dialogue avec eux.

Annexe 1

Calendrier des séances de dialogue sur la pauvreté au sein des communautés autochtones et des Premières nations

Communauté autochtone – des Premières nations	Population	Date	Heure	Endroit
Première nation Tobique	1912 (1373 sur et 539 hors réserve)	Le 15 avril 2009	9 à 12 h	Immeuble à Saint Cinnamon
Première nation St. Mary's	1394 (734 sur et 660 hors réserve)	Le 17 avril 2009	9 à 12 h	Centre culturel
Première nation Pabineau	236 (99 sur et 137 hors réserve)	Le 20 avril 2009	14 à 17 h	Complexe administratif de la bande
Première nation Eel Ground	886 (527 sur et 359 hors réserve)	Le 21 avril 2009	14 à 17 h	Complexe administratif de la bande
Première nation Fort Folly	108 (27 sur et 81 hors réserve)	Le 22 avril 2009	9 à 12 h	Complexe administratif de la bande
New Brunswick Aboriginal Peoples Council	2600 membres	Le 23 avril 2009	9 à 12 h	Administration centrale
Première nation Elsipogtog	2884 (2215 sur et 669 hors réserve)	Le 27 avril 2009	9 à 12 h	Centre communautaire
Première nation malécite Madawaska	232 (120 sur et 112 hors réserve)	Le 28 avril 2009	9 à 12 h	Complexe administratif de la bande

Annexe C – Résumé des commentaires des participants : Phase I – Le dialogue public

Lorsqu'on leur a demandé « Que signifie pour vous la pauvreté? », voici ce que les participants ont dit...

- Les opinions idéologiques et politiques, les valeurs et les expériences de la vie d'une personne influencent souvent la manière dont cette personne définit la pauvreté. En utilisant une définition étroite de la pauvreté, on limite la discussion à une interprétation minimale généralement acceptée : la pauvreté est l'incapacité d'une personne à subvenir à ses besoins essentiels comme la nourriture, le logement et les vêtements. Mais une définition plus large est nécessaire : elle doit englober le concept d'inclusion sociale et la mesure dans laquelle une personne est capable de participer aux activités de la société.
- La pauvreté, c'est être sans abri.
- Être pauvre ne veut pas dire être paresseux. Il ya des personnes qui se réfugient dans le passé. Certains ne tentent même plus de se sortir de la pauvreté, car ils sentent que cela n'en vaut pas la peine. Être pauvre mène à la dépression et il est difficile de sortir de cet état d'esprit. C'est un cercle vicieux, car plus une personne devient déprimée, plus elle est entraînée vers l'instabilité.
- Des enfants qui sont pauvres sont souvent exclus des activités scolaires : par ex., le jour de la Saint-Valentin, chacun doit apporter des cartes pour les donner à d'autres. La pauvreté signifie ne pas pouvoir offrir à vos enfants des activités extrascolaires, à cause du coût. La pauvreté signifie qu'il y a beaucoup d'occasions manquées de participer aux loisirs et à d'autres activités pour le développement social et pédagogique.
- La pauvreté crée l'isolement et l'exclusion sociale. Cela signifie n'avoir aucun contrôle ni pouvoir et a comme conséquence que les pauvres sont exclus de la collectivité. Cette condition marque une personne à vie (elle vous atteint au plus profond de vous); la personne se sent mal à l'aise et doit toujours combattre la pauvreté intérieure. Cela signifie ne pas croire en soi. L'état d'esprit du pauvre lui dit « tu es ce que tu vis » et tu es un produit de ton environnement.
- La pauvreté a un effet d'entraînement. Cela veut dire que si vous n'avez pas assez d'argent pour la nourriture, les enfants ne peuvent pas apprendre et, sans une bonne éducation, beaucoup d'enfants seront condamnés à vivre dans la pauvreté. Cela signifie qu'on vit au-dessous des normes et qu'on perd toute dignité.
- La pauvreté est un ensemble de problèmes auxquels sont confrontées, à mon avis, plus de personnes que ne l'imaginent le gouvernement ou le public. Beaucoup de gens pensent que les pauvres sont seulement ceux que nous voyons dans les rues, les sans-abri, les mendiants ou ceux qui tendent la main dans la rue; mais c'est beaucoup plus que ça. Il y a beaucoup de travailleurs à faible revenu qui arrivent tout juste à joindre les deux bouts à la fin de chaque mois et qui ont des difficultés à payer leurs besoins fondamentaux. La situation



de ces personnes n'est pas évidente pour le public, en partie parce qu'on pense (à tort) que, si quelqu'un a un emploi, il ne peut pas être pauvre, il ne correspond pas au stéréotype des pauvres. La triste réalité est que beaucoup de travailleurs à faible revenu vivent dans la pauvreté. La pauvreté signifie que le coût de vos besoins fondamentaux est supérieur à vos ressources.

- La pauvreté c'est lorsqu'on est piégé dans le système et qu'on n'a pas les compétences sociales qui permettent de s'en sortir.
- La pauvreté est tout qui empêche les gens de développer leur potentiel, ce qui maintient des personnes dans le besoin. La pauvreté signifie n'avoir aucun espoir pour l'avenir, n'avoir aucune vision, n'avoir aucune espérance d'amélioration, ne connaître aucun « meilleur mode » de vie, ne pas avoir la motivation de vivre mieux.
- La pauvreté est l'incapacité à maintenir le rythme de l'inflation à cause du salaire minimum ou du fait que l'employeur ne prend pas en compte l'inflation.
- La pauvreté signifie être appauvri non seulement sur le plan émotionnel, mais aussi sur le plan financier. La pauvreté peut donner lieu à des problèmes de santé mentale et d'accoutumances, et à d'autres problèmes de santé. Vivre dans la pauvreté prend beaucoup d'énergie à juste effectuer les tâches quotidiennes. Elle vous draine émotionnellement de sorte que vous manquez d'énergie et de motivation pour vous en sortir.
- La pauvreté signifie être étiqueté, ne pas avoir les mêmes opportunités que d'autres personnes et n'être jamais capable de briser le cycle. Être pauvre crée une incapacité à planifier et à se donner des objectifs à long terme. C'est avoir des choix très limités.
- La pauvreté c'est avoir un manque de connaissance, un manque d'estime de soi et un manque d'espoir. Vivre dans la pauvreté signifie ne pas avoir de voix, être mal à l'aise pour s'exprimer et ne pas avoir les habiletés pour défendre les intérêts de vos enfants. Être pauvre c'est être différent des autres. Lorsque vous êtes pauvre, vous devez défendre vos propres intérêts et vous devez être positif à propos de vos objectifs.
- La pauvreté c'est n'avoir aucun sentiment de sécurité ni aucun sentiment de liberté, d'engagement ou d'appartenance. C'est ne pas savoir comment accéder aux services, ni où. Les pauvres ne peuvent pas faire de choix concernant leur vie, en dehors de ce qui est nécessaire pour la survie immédiate. La pauvreté c'est faire beaucoup de sacrifices personnels tels que manger des aliments sains, choisir un emploi, s'offrir des biens matériels, se déplacer et avoir une vie sociale.
- La pauvreté c'est devoir se fier aux systèmes et aux services du gouvernement pour subvenir aux besoins et au bien-être de votre famille.
- La pauvreté signifie ne pas avoir les moyens de payer le chauffage ou d'acheter du mazout ou du bois pour se chauffer en hiver. La pauvreté c'est l'insuffisance de revenus pour combler les besoins essentiels comme la nourriture, le logement, le chauffage, les vêtements et les activités sociales. La nourriture et le logement ne sont que le début. La pauvreté signifie avoir de la difficulté à payer les factures. C'est juste subvenir aux besoins essentiels, mais à rien d'autre. Pas de vacances, pas de cinéma et pas de nouveaux vêtements. C'est vivre en permanence dans la crainte de tout perdre. La pauvreté c'est n'avoir aucun coussin financier au cas où quelque chose irait mal (par ex., la voiture tombe en panne, les enfants ont besoin de médicaments, etc.).

« Il arrive qu'une personne soit seulement victime d'un manque de chance et a besoin d'un simple coup de pouce pour se remettre sur pieds. »

- La pauvreté signifie qu'une personne ou une famille vit au-dessous des normes sociales et n'a pas les moyens de participer à certaines activités sociales, sportives et parascolaires.
- La pauvreté signifie ne pas pouvoir se permettre des services médicaux et dentaires appropriés pour soi-même et sa famille, à cause des coûts. C'est ne pas avoir les moyens de payer une éducation postsecondaire en raison des coûts trop élevés.
- La pauvreté signifie qu'il y a des inégalités dans la société et un manque de justice sociale.
- La pauvreté, pour moi, c'est l'incapacité à payer des repas nutritifs adéquats à ses enfants ou sa famille. Cela signifie que des mères doivent choisir entre se nourrir elles-mêmes et nourrir leurs enfants.
- Il existe différents types de pauvreté ou tout au moins une échelle de la pauvreté et, selon les circonstances, les gens peuvent se trouver à différents points sur l'échelle.
- Cette partie du rapport, qui reflète plus particulièrement les commentaires émis par les Néo-Brunswickois, est présentée sous forme de thèmes communs afin d'en rendre la lecture plus facile.

Lorsqu'on leur a demandé « Quelle est la cause de la pauvreté? », voici ce que les participants ont dit...

- Un manque d'éducation est une cause marquante de la pauvreté. Sans éducation adéquate, sans un emploi, sans un bon salaire et sans avantages sociaux, vous restez dans le cycle de la pauvreté. Même à la retraite, on peut être pauvre.
- Les difficultés ou troubles d'apprentissage chez les très jeunes enfants ne sont pas diagnostiqués et pris en charge assez tôt. Au niveau des 2e et 3e années, le système doit s'assurer que les enfants apprennent à lire afin qu'ils puissent alors lire pour apprendre.
- Il y a une inégalité dans les possibilités d'aide précoce à l'apprentissage.
- Des lacunes dans l'évaluation du rendement scolaire ou l'évaluation psychologique, dues à un manque de ressources dans les écoles, sont un problème.
- Dans le système scolaire, il y a un manque de sensibilisation aux difficultés d'apprentissage des élèves et à la manière dont ces difficultés empêchent les gens d'avancer dans la vie.
- Une nutrition inadaptée fait que les enfants d'âge scolaire sont incapables d'apprendre. Ceci mène à un manque de bonne éducation et, par suite, peut conduire à la pauvreté.
- Il n'y a pas assez d'appuis pour aider les adolescents à rester à l'école secondaire, ce qui les mène à une vie de pauvreté. Les jeunes gens décrochent parce qu'ils n'ont pas de sentiment d'appartenance, ou parce que le système scolaire est



« Grandir dans l'aide sociale et choisir de rester dans ce mode de vie restreint, sans même considérer d'entreprendre des études supérieures soit parce que vous vivez dans la pauvreté ou parce que les autres membres de la famille n'ont pas dépassé l'école secondaire et ne pensent pas autrement. »

trop concentré sur les matières scolaires classiques et pas assez sur l'enseignement technique. Le système manque de souplesse.

- Le système n'inculque pas les compétences appropriées telles que numératie, littératie sociale, nutrition en milieu de travail, santé et gestion financière; ce qui fait que les jeunes sont condamnés à une vie dans la pauvreté. Le système éducatif n'enseigne pas la gestion financière, les sciences domestiques et l'administration de la maison.
- Le coût des activités extrascolaires entraîne des difficultés financières.
- Certains parents ont très peu de capacité, voire aucune, à aider leurs enfants à faire les devoirs.
- La pauvreté est provoquée par le décrochage des jeunes qui découle d'un système éducatif mal adapté à la diversité et à une gamme étendue de possibilités d'apprentissage (scolaire classique, manuel, artistique). Le système n'est pas conçu en fonction des besoins des jeunes.
- Les enfants n'obtiennent pas assez d'appui ou d'encouragement pour continuer les études après le secondaire – surtout s'ils ne sont pas vraiment intelligents. Trop de parents sous-évaluent l'éducation.
- Il y a des lacunes dans le système éducatif qui n'encourage pas, ne s'occupe pas ou ne stimule pas les meilleurs élèves (25 % de l'ensemble des élèves).
- On met trop l'accent sur l'incitation des diplômés du secondaire à aller à l'université, et pas assez sur les valeurs pratiques de l'enseignement des métiers dans les collèges communautaires.
- Les jeunes qui sortent avec un diplôme du secondaire et qui sont encore incapables de lire ou d'écrire sont condamnés à une vie dans la pauvreté.
- Le système scolaire actuel n'encourage pas les métiers manuels. Le programme d'études n'est pas approprié aux réalités d'aujourd'hui.
- On soulève également que le système scolaire est centré sur les élèves qui réussissent le mieux en classe et que ceux qui ont des résultats inférieurs sont laissés pour compte.
- Il a également été souligné que le système d'éducation met l'accent sur les élèves performants dans la salle de classe, alors que ceux qui n'ont pas des notes élevées sont laissés pour compte.



- Le coût et les restrictions d'âge concernant le programme de formation générale sont un problème. Le programme est trop rigide. Une personne qui subit à plusieurs reprises, mais sans succès, un même test d'aptitude, peut finir par abandonner
- Le fait de ne pas être bilingue pose des problèmes aux jeunes qui finissent leurs études et tentent de trouver un emploi.
- Un manque d'éducation supérieure entraîne la pauvreté. Il existe trop peu de possibilités d'acquérir une éducation postsecondaire. Les contraintes financières de l'université empêchent beaucoup de personnes de poursuivre des études supérieures.

- Un manque d'accès à l'éducation postsecondaire et/ou à la formation professionnelle fait que les personnes n'ont pas assez de moyens pour devenir autosuffisantes et finissent parfois dans la pauvreté.
- La cause de la pauvreté est reliée au manque d'accès à l'éducation postsecondaire. Si vous avez un emploi et souhaitez suivre un cours et si le cours est donné à plein temps à 85 km de l'endroit de votre travail, cela est impossible. Il n'y a pas assez d'options offertes aux personnes qui veulent prendre des cours au niveau postsecondaire.
- Le coût de l'éducation postsecondaire (frais scolaires élevés) crée des difficultés pour beaucoup d'étudiants. Ceux qui vont à l'université ou à un collège communautaire se retrouvent avec des dettes très élevées découlant des prêts. Le fait qu'un étudiant ait plus de 40 000 \$ de dettes lorsqu'il quitte l'école signifie qu'il va commencer sa vie comme pauvre. Les emplois ne sont pas assez rémunérateurs pour permettre aux étudiants de payer le loyer, la nourriture, le chauffage et d'autres dépenses et, en même temps, de rembourser leur prêt d'étudiant à raison de 500 \$/mois. Les taux d'intérêt sur les prêts d'étudiant et les paiements mensuels sont trop élevés.
- Les étudiants manquent d'encouragement, de la part des éducateurs et des parents, pour poursuivre des études. Les jeunes doivent être motivés pour poursuivre leur éducation.
- En raison du coût lié aux études, les étudiants qui tentent d'améliorer leur éducation dans un collège communautaire se retrouvent dans une situation de pauvreté quand ils obtiennent leur diplôme.
- Les critères d'admissibilité qui régissent l'aide aux étudiants posent des problèmes aux personnes qui souhaitent retourner à l'école. Le revenu des parents n'est pas assez élevé pour aider les enfants à retourner à l'école, au collège ou à l'université.
- Les personnes qui veulent améliorer leur éducation ne peuvent pas trouver des garderies adéquates, ou ne peuvent se les permettre en plus des frais scolaires et des autres frais de subsistance. Les chefs de famille monoparentale ont du mal à obtenir une éducation ou une formation à cause de l'absence de services de garde d'enfants.
- Un manque de considération pour la formation professionnelle menant à des métiers fait que les jeunes gens n'obtiennent pas d'emplois.
- Il n'y a pas assez de programmes pour les adultes ayant des problèmes avec de la littératie.
- Un manque d'habiletés de base comme l'estime de soi, l'amour propre, la gestion de l'argent, la gestion du temps, la cuisine, la prise de décisions, le rôle de parent, le sens de l'organisation et de la communication, entraîne la pauvreté.
- Il manque d'accès et de places disponibles dans les programmes de formation professionnelle et de formation de pré-emploi, et aussi dans les programmes de recyclage, pour aider les gens à perfectionner leurs habiletés ou à évoluer dans leurs compétences.
- Il n'y a pas assez de programmes pour aider les personnes à revenir dans la population active. Il manque de compétences professionnelles et d'aptitudes au maintien de l'emploi, ce qui empêche les gens de trouver du travail.

- Il n'y a aucune période de transition entre la formation dans le cadre de l'assurance-emploi et un nouvel emploi.
- Le financement public pour le recyclage professionnel et les cours de perfectionnement est inexistant; il en est de même pour les frais scolaires et les coûts du transport.
- Les immigrants ne peuvent pas utiliser leurs compétences pour obtenir des emplois.
- Le revenu de certaines personnes, qu'il provienne d'un emploi à faible salaire, de l'aide sociale ou de l'assurance emploi, est trop bas pour permettre à ces personnes de combler leurs besoins essentiels. Les emplois à faible salaire, sans prestations de pension ni assurance-maladie, entraînent la pauvreté.
- Le salaire minimum est trop bas. Les gens ont besoin d'un salaire minimum vital. Certains sont incapables de satisfaire leurs besoins essentiels avec le salaire minimum. Un salaire inadéquat signifie que, même si vous travaillez, vous vivez quand même dans la pauvreté. Le manque d'emplois avec un salaire convenable au Nouveau-Brunswick signifie que des gens vivent d'un chèque de paye à l'autre. Le faible salaire minimum empêche les gens d'aller travailler. Le chèque de paye du salaire minimum est inférieur à celui de l'aide sociale. Ces gens ne peuvent pas vivre décemment.
- Il n'y a pas de revenu annuel minimum garanti.
- L'inégalité salariale entraîne la pauvreté. Aucune législation provinciale ne force les employeurs à respecter l'équité salariale.
- Les femmes n'ont pas accès à des emplois offrant un salaire convenable, ce qui les maintient dans la pauvreté. Il n'y a pas d'équité salariale pour les femmes, et beaucoup de mères seules qui quittent le foyer pour des raisons de violence domestique ont de la difficulté à trouver un travail qui offre un salaire décent, alors qu'elles assument également la responsabilité de s'occuper de leurs enfants. La pension alimentaire pour les enfants est généralement insuffisante, et souvent elle n'est pas payée du tout.
- Il existe trop d'emplois à temps partiel sans avantages sociaux. Le manque d'emplois convenables cause la pauvreté. La vente au détail, le secteur des services ou les centres d'appel ne contentent pas nécessairement tout le monde. Le manque d'options pour des emplois gratifiants et le manque de salaires adéquats entraînent la pauvreté.
- Le manque de perspectives d'emplois, surtout dans les zones rurales, à cause de la confiance placée dans des industries d'exploitation des ressources naturelles comme la pêche ou l'industrie forestière, entraîne la pauvreté. Le caractère saisonnier de nombreux types d'emploi entraîne la pauvreté. Le manque d'emplois dans le secteur industriel est lui aussi un problème. Les taux élevés de chômage, courants dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick, font que beaucoup de gens vivent dans la pauvreté.
- Le manque d'un nombre suffisant d'emplois à plein temps offerts par divers employeurs est une des causes de la pauvreté. Lorsque les employeurs ne proposent que 24 heures de travail par semaine pour ne pas avoir à payer les avantages sociaux, cela pose un problème. Les employeurs ne semblent pas se préoccuper des besoins de leurs employés au niveau des avantages sociaux et de la sécurité d'emploi.

- La pauvreté est provoquée par les employeurs qui exploitent des travailleurs : aucun contrat réel, un bas salaire et aucun avantage social. Le gouvernement provincial est le plus grand employeur dans ce type d'exploitation des employés. Les pensions sont trop basses et non indexées au coût de la vie.
- La pauvreté découle du fait qu'il y a trop d'emplois qui ne sont pas durables ou intéressants, ou qui sont créés par des employeurs sans attache avec la collectivité.
- Les travailleurs à faible revenu n'ont pas assez d'avantages sociaux. Le fait que les travailleurs à faible revenu n'ont pas de carte d'assistance médicale est un obstacle à la réduction de la pauvreté. Les jeunes professionnels n'ont souvent aucune assurance maladie et ne peuvent se permettre des médicaments.
- Il manque d'incitations fiscales pour les travailleurs à faible revenu.
- La pauvreté découle du fait que les gens ne peuvent pas trouver d'emploi à cause de critères d'embauche trop élevés.
- Les employeurs ne prennent pas en considération les compétences qu'une personne peut apporter dans son emploi : ils ne regardent que les diplômes qu'elle a ou n'a pas. Il n'y a pas assez d'offres d'emplois pour ceux qui ont des compétences, mais pas d'éducation formelle. Les compétences sont sous-évaluées. Il manque de souplesse dans les pratiques de l'embauche : on demande des compétences qui sont parfois trop élevées.
- Beaucoup d'immigrants vivent dans la pauvreté et ont de la difficulté à trouver un emploi en raison de la langue et du manque de reconnaissance des titres de compétence.
- On ne prête pas assez attention au travail manuel. On ne reconnaît pas assez l'expérience pratique des postulants pour certains postes et on place trop l'accent sur l'éducation formelle.
- Les emplois offerts aux personnes peu instruites ou non qualifiées payent des salaires trop bas, ce qui fait qu'il est difficile de subvenir aux besoins essentiels d'une famille.
- Le coût de la vie élevé entraîne la pauvreté. Les coûts d'une alimentation saine, du chauffage, du loyer, de l'essence et d'autres nécessités, y compris celui des activités sociales, sont si élevés que les gens dépensent un maximum de leur revenu pour combler leurs besoins essentiels. Dans certains cas, ils doivent faire des choix difficiles comme payer le loyer et manger une nourriture pas très saine. Utiliser une vieille voiture pour aller au travail et essayer de payer l'assurance automobile et d'autres coûts d'entretien, tels que les pneus et les réparations, rend pauvre.
- Le coût de la vie et l'inflation augmentent, mais les revenus restent les mêmes. Les coûts des activités sportives et parascolaires sont trop élevés pour que certaines familles puissent permettre à leurs enfants d'y participer. Cela engendre l'isolement social de certains enfants, qui risquent plus tard de souffrir d'un manque de réseau social. En étant exclues de la société, ces personnes ont une faible estime de soi, ce qui engendre des problèmes dans la vie et les empêche d'avoir une bonne éducation et, plus tard, de trouver un emploi gratifiant : résultat, elles vivent dans la pauvreté.



- L'impôt foncier est trop élevé, ce qui engendre des difficultés financières.
- Lorsqu'un faible revenu est soumis à un impôt élevé, cela entraîne la pauvreté. Le fait que les grandes entreprises ne payent pas leur part équitable d'impôts et ne payent que le salaire minimum à leurs employés entraîne également la pauvreté. Les taxes de vente sont trop élevées pour les travailleurs à faible revenu.
- Les gens n'ont pas d'argent en réserve au cas où ils perdraient leur emploi, ce qui les pousse dans le cycle de la pauvreté.
- Le manque d'assurance médicale, surtout pour les personnes ayant des problèmes de santé, est un obstacle à l'emploi, ce qui a pour résultat que ces personnes vivent dans la pauvreté. Le manque d'un régime de médicaments d'ordonnance fait que les personnes restent accrochées à l'aide sociale. Certaines personnes ne peuvent se permettre une assurance pour les soins de la vue, les soins dentaires, des prothèses auditives et la physiothérapie. L'assurance-maladie est insuffisante.
- Le système de l'aide sociale agit comme un piège qui maintient les gens dans la pauvreté. Les programmes sont insensibles aux besoins réels. Les politiques sociales sont punitives. Le système n'encourage pas les gens à améliorer leur situation. Trop de systèmes structurels et sociaux doivent être surmontés. À cause des politiques, il n'y a pas assez d'encouragement à quitter l'aide sociale. Il est trop difficile de s'y retrouver dans le système, surtout pour les personnes éprouvant des difficultés.
- Les règles et procédures de l'aide sociale ne font rien pour aider les gens à essayer d'améliorer leur situation. Étant trop strictes, elles empêchent les gens de s'échapper du bien-être social. Lorsqu'un bénéficiaire travaille, il ne peut pas, selon les politiques d'aide sociale, gagner plus de 200 \$ par mois : cela signifie qu'il n'a aucune incitation à travailler. Les politiques d'exonération salariale sont improductives et ont en fait un effet de dissuasion vis-à-vis du travail.
- La facilité à obtenir l'aide sociale ne fait qu'encourager les jeunes à s'accrocher à ce programme.
- Beaucoup d'obstacles comme l'aide financière à la garde d'enfants ou être seulement capable de conserver une carte d'assistance médicale pendant une année après avoir quitté l'aide sociale entraînent la pauvreté. La perte d'une carte d'assistance médicale peut réellement inquiéter les gens.
- En vertu du programme d'aide sociale, la politique d'unité économique empêche les gens de partager les dépenses du logement et de progresser dans la vie. La politique sur le revenu des ménages qui empêche deux bénéficiaires de l'aide sociale de cohabiter, entraîne des difficultés.
- Les politiques gouvernementales n'admettent pas qu'un membre de la famille puisse être payé lorsqu'il prend en charge les soins de santé d'un autre membre de la famille, ce qui entraîne des difficultés financières.
- Le fait de déduire la pension alimentaire lorsqu'un parent reçoit l'aide sociale entraîne la pauvreté.
- Des travailleurs à faible revenu et des personnes qui quittent le programme d'aide sociale éprouvent de sérieuses difficultés s'ils n'ont pas d'assurance-

maladie. Cette situation pousse aussi les gens à ne pas quitter l'aide sociale. Le fait de quitter l'aide sociale signifie une perte des prestations, ce qui occasionne des difficultés financières.

- Trop de personnes s'accrochent au système d'aide sociale, ce qui les empêche de se sortir de la pauvreté.
- Les taux de l'aide sociale, spécialement pour les célibataires, sont si bas qu'ils empêchent les gens de se sortir de la pauvreté. Les taux d'aide sociale aux handicapés sont également trop bas.
- La pauvreté est provoquée par la cupidité et la distribution inéquitable de la richesse. Cela est amplifié par des politiques et des lois qui appuient ceux qui possèdent la richesse, comme les grosses sociétés. Ces politiques ont considérablement contribué à augmenter le fossé entre les riches et les pauvres au Nouveau-Brunswick.
- La pauvreté est une conséquence directe de la cupidité économique dans une économie capitaliste. La structure des classes du système économique aide à favoriser et à entretenir l'existence de la pauvreté.
- L'économie mondiale crée un environnement dans lequel la main-d'oeuvre à bon marché et le profit l'emportent sur des économies durables, les droits de la personne et les autres indicateurs de la qualité de vie.
- Une économie dans laquelle le profit passe avant les gens entraîne la pauvreté. Une économie instable sans économie locale et dans laquelle l'argent s'en va ailleurs entraîne la pauvreté dans certaines régions. Les changements économiques qui entraînent la fermeture d'usines ou qui font qu'aucun emploi n'est adapté aux compétences des gens de la région, couplés à une détérioration de l'économie, entraînent la pauvreté. La perte d'un grand pourvoyeur d'emplois dans une région entraîne la pauvreté.
- La société crée la pauvreté parce qu'elle est trop superficielle et que les gens sont trop matérialistes. La structure de la société est la cause de la pauvreté, car elle fait que les riches deviennent de plus en plus riches et que la classe moyenne s'érode peu à peu.
- Les habitudes de magasinage et le manque de contrôle des dépenses suscitent la pauvreté. Cette société où tout est jetable entraîne la pauvreté. Beaucoup de gens ont des modes de vie peu réalistes, notamment les jeunes. L'accès au crédit est trop facile et les mauvaises décisions financières entraînent la pauvreté. Les pratiques de prêts rapaces incitent à la pauvreté. La consommation excessive, trop de consommateurisme et le matérialisme entraînent la pauvreté. Il y a une sorte de compétition où les gens doivent constamment dépasser les habitudes de dépense de l'autre.
- Les gens ont trop de dettes par rapport à ce qu'ils gagnent. L'incapacité à gérer leur argent rend les gens pauvres. Les gens vivent au-dessus de leurs moyens. Le fait de ne pas avoir de biens affectés en garantie maintient les gens dans la pauvreté.
- La pauvreté est provoquée par une accoutumance et par l'argent qui est dépensé pour nourrir cette accoutumance. De même, avoir une maladie chronique rend les gens pauvres.

- Une personne qui naît avec un handicap intellectuel ou physique, qui ne peut pas travailler et qui ne reçoit aucune aide adéquate du gouvernement se retrouve dans le cycle de la pauvreté.
- La rente d'invalidité fédérale limite le nombre d'heures de travail admissibles.
- Le système d'assurance-emploi entraîne des difficultés financières vu que la période d'attente de deux semaines avant la réception du chèque est trop longue. Les prestations sont trop modiques et, d'autre part, il est difficile pour les travailleurs manuels d'accumuler assez de semaines pour avoir droit à l'assurance-emploi.
- Devenir retraité vous rend pauvre, car vous essayez de suivre le coût de la vie en disposant de revenus très bas et fixes. Les aînés sont dans l'impossibilité de survivre avec leur seule pension quand ils doivent payer les soins de santé, le chauffage, l'entretien de la maison et subvenir à leurs besoins essentiels comme les coûts élevés des médicaments. Les prestations versées aux aînés ne suivent pas le coût de la vie. La sécurité de la vieillesse versée par le fédéral et les taux du régime de pensions du Canada sont souvent insuffisants.
- La retraite obligatoire imposée par certains emplois, combinée à des épargnes et un revenu de retraite insuffisants, pousse à la pauvreté.
- Beaucoup de personnes âgées partagent leurs pensions avec les enfants afin de les aider à joindre les deux bouts.



« On doit travailler ensemble et établir des partenariats entre la collectivité, les secteurs public et privé. »

- Il manque des logements abordables et décents. Cela vaut surtout pour les mères uniques.
- Il manque des logements abordables pour personnes à faible revenu qui ne sont pas encore des aînés. Il n'y a pas assez de logement pour les personnes handicapées. Il manque aussi de logements subventionnés. Des logements publics ou privés de très mauvaise qualité pour les handicapés mentaux sont un sérieux problème.
- Il manque, dans les communautés rurales, des logements abordables convenablement situés qui permettraient d'éviter l'usage d'une voiture pour aller travailler. Les logements sociaux sont trop loin et sans ressources.
- Le regroupement de logements pour personnes à faible revenu ne fonctionne pas.
- Les enfants qui grandissent dans des quartiers pour personnes à faible revenu déménagent souvent et ont généralement des problèmes s'ils ont la « malchance » de vivre dans un logement à loyer modéré qui fait partie d'une zone regroupant de tels logements. Ils se retrouvent dans des écoles avec des enfants de travailleurs à faible revenu et deviennent marginalisés. Ce qui perpétue le cycle parce qu'ils sont en contact avec le crime, les drogues, l'alcool et la grossesse précoce.
- Les coûts élevés du loyer pour un appartement convenable ou une maison de chambres contraignent les gens à vivre dans la pauvreté. Quand plus de 60 % du salaire vont au coût du logement, les gens doivent faire des choix difficiles comme payer le loyer ou acheter des aliments nutritifs.
- Les familles de travailleurs à faible revenu ou à salaire minimum n'ont pas accès à des logements abordables. La désinstitutionnalisation des personnes atteintes

de maladies mentales n'est pas la réponse, car ces personnes ont besoin de logement avec services de soutien amical.

- Pour les personnes qui vivent seules, le coût de logement réduit de façon considérable leur pouvoir d'achat et affecte leur santé de même que leur capacité à travailler, ce qui les maintient dans la pauvreté.
- Des logements mal réparés (même des logements sociaux) donnent lieu à des factures énergétiques plus élevées, ce qui appauvrit les personnes, plus spécialement les aînés.
- Les sans-abri sont emprisonnés dans la pauvreté, car ils n'ont aucune adresse et ont de la difficulté à obtenir des services.
- Les gens ne sont pas au courant des services d'aide, des programmes et des appuis communautaires. Ou bien ils ne savent pas comment poser les bonnes questions pour obtenir de l'aide.
- Il manque d'accès à la disponibilité des ressources comme l'éducation, l'alphabétisation, la formation, le recyclage, l'emploi, l'assistance professionnelle, le diagnostic médical et le suivi de la santé; il manque également des appuis sociaux pour la famille, des services de garde d'enfants et des logements abordables.
- Le manque d'outils et de ressources comme la préparation d'un bon CV, des vêtements, des services de transport et d'aide à acquérir la confiance en soi pour faire une demande d'emploi, a pour conséquence que les gens vivent dans la pauvreté.
- La pauvreté survient lorsque les gens n'ont pas une « boîte à outils » pleine ou lorsqu'ils font face à un obstacle dans la vie. Les outils manquants sont par exemple, les modèles d'identification, l'argent, les compétences, les aptitudes, la motivation.
- L'intervention n'est pas assez précoce pour les adultes atteints de maladie mentale et pour ceux qui ont des problèmes de toxicomanie et/ou d'alcool qui ne font que perpétuent les difficultés familiales. Ces familles, notamment les enfants, doivent être appuyées et aidées de façon à briser le cycle. Les enfants de ces familles tendent à ne pas réussir dans la vie.
- Il n'y a pas assez de conseillers pour aider ceux qui ont des problèmes.
- Il manque des ressources et des appuis financiers pour ceux qui veulent obtenir des emplois bien rétribués ou qui veulent retourner à l'école.
- Les nombreux obstacles pour les mères seules qui souhaitent tirer profit des programmes sociaux entraînent la pauvreté.
- Il n'y a pas assez d'informations et d'éducation sur la façon d'établir des budgets et de gérer ses finances. Il manque des appuis sociaux. Il n'y a pas assez d'informations sur les ressources et les programmes communautaires et gouvernementaux.
- Il manque des ressources et des possibilités pour aider à progresser et à réaliser son plein potentiel, en particulier pour encourager les enfants des assistés sociaux à s'éloigner de l'aide sociale.
- Il manque de personnes pour défendre les intérêts et les droits des pauvres.

- Les gens sont pauvres parce qu'ils ne peuvent pas aller au travail du fait qu'ils n'ont pas de moyen de transport. Sans une voiture ni réseau de transport public, les gens ne peuvent pas se rendre à leur travail. La plupart des personnes qui travaillent à salaire minimum ne peuvent se permettre d'avoir leur propre voiture; elles doivent donc prendre un taxi dans la plupart des zones où il n'y a aucun service d'autobus. Le coût du transport en taxi signifie parfois que ces personnes ne gagnent en fait pas d'argent pour un emploi à si faible salaire. Ceci pose également des problèmes pour envoyer les enfants à la garderie, ce qui est un autre obstacle au travail et contribue ainsi à la pauvreté.
- La pauvreté dans les zones rurales est provoquée par les disparités qui existent comme par ex., le manque d'appuis dans l'éducation, les soins aux enfants et le transport. L'incapacité à profiter des services à cause de la distance qui sépare les personnes des bureaux de services contribue à la pauvreté. Il manque d'investissement dans les zones rurales.
- Le manque de garderies abordables et de qualité est un problème. La garde des enfants constitue un problème, car même lorsque les coûts sont couverts, ils restent insuffisants. Les services de garderie sont coûteux. Pour une femme, travailler au salaire minimum ne vaut pas la peine.
- Le manque d'accès à des garderies abordables est dû au fait que ces services ne sont pas attentifs aux besoins des parents. Par exemple, un manque de places en garderie pose problème aux personnes qui ont des quarts de travail variables. Il n'y a pas assez d'options pour les parents et la seule alternative est une garde d'enfants privée. Il y a trop peu de lieux de travail qui offrent des services de garderie ou des subventions à de tels services.
- L'insuffisance des subventions aux garderies est un problème. Il y a un manque de la connaissance sur ce qui est disponible pour aider les indigents.
- Il manque des services de garde après l'école, de même que des services de transport pour y amener les enfants, et le coût entraîne des difficultés financières.
- Trop de services tendent à être adaptés aux mères seules plutôt qu'aux pères seuls, ce qui fait que ces derniers restent pauvres. Le fait de ne pas payer une pension alimentaire appropriée pour les enfants et le manque d'obligation de verser la pension alimentaire pour les enfants entraînent la pauvreté. Lorsque vous recevez l'aide sociale, il y a une retenue de la pension alimentaire pour enfants sur le chèque de l'aide sociale, ce qui maintient les gens dans la pauvreté.
- Les familles dysfonctionnelles manquent du soutien. De façon générale, le gouvernement n'appuie pas ces familles. Aucune aide n'est fournie au niveau des compétences parentales.
- Il n'y a pas de soutien aux jeunes de 16 à 18 ans, y compris les adolescentes enceintes.
- Les services offerts par les gouvernements fédéral et provincial sont trop fragmentés pour en faciliter l'accès.
- La pauvreté se poursuit lorsqu'on grandit dans la pauvreté. La pauvreté est transgénérationnelle. Un manque d'exposition à d'autres « versions » de qualité de vie pousse à rester dans le cycle de la pauvreté. Grandir

dans une famille où l'aide sociale est la seule source de revenus apprend aux enfants à utiliser le système. Le cycle de la pauvreté se poursuit car c'est tout ce que les enfants connaissent. Les enfants ne voient pas toujours les autres possibilités. Des antécédents familiaux et une culture de vie sur le bien-être social maintiennent ce cycle. Grandir dans le placement familial peut entraîner la pauvreté.

- Grandir dans une famille qui connaît beaucoup de problèmes comme la violence familiale ou l'abus en milieu familial, les accoutumances et les problèmes médicaux et de santé mentale, ou dans une famille où il y a eu un divorce, signifie que vous finirez probablement dans la pauvreté en tant qu'adulte. Être un parent seul peut entraîner la pauvreté.
- La dynamique familiale, les valeurs familiales et le soutien moral familial connaissent un décalage. Les familles ne parviennent pas à instiller le sens de la responsabilité chez les enfants. Elles ne fournissent pas nécessairement à leurs enfants des habiletés de base. Cette responsabilité est maintenant laissée au système scolaire. Occuper un emploi est devenu aujourd'hui plus important que s'occuper d'une famille. Le manque de soutien moral et de solides antécédents familiaux est un problème. Un manque de discipline et de structure familiales entraîne la pauvreté. La qualité de l'éducation familiale est un facteur.
- Le fait d'avoir des ennuis de santé, d'abus de substances intoxicantes, d'accoutumances et de problèmes de santé mentale, peut condamner des gens à vivre dans la pauvreté.
- Beaucoup de personnes ont une faible estime de soi et peu de confiance en soi, ce qui les pousse à vivre dans la pauvreté parce qu'elles sont incapables d'améliorer leur situation dans la vie.
- Les grands-parents s'appauvrissent lorsque leurs enfants et leurs petits-enfants n'ont pas de moyens et ont besoin d'aide. Les très jeunes mères qui ont des enfants et s'attendent à ce que les grands-parents les aident à élever ces enfants poussent les grands-parents dans la pauvreté.
- La pauvreté n'est pas toujours une question d'argent. Elle peut être provoquée par l'isolement.
- On assiste à une érosion du filet de protection sociale. Le système des prestations sociales n'est pas adéquat. La manière dont le système est structuré favorise la pauvreté. Par exemple, le salaire minimum est trop bas, il y a une inégalité salariale, il manque de logements abordables, les politiques d'aide au revenu n'aident pas les personnes qui veulent travailler, la politique d'allocation d'invalidité et d'autres politiques sociales ne fonctionnent pas – vous devez être classé avec une étiquette pour y avoir accès. Les programmes existants n'aident pas à améliorer une situation financière. Il n'y a aucune aide pour continuer votre éducation et obtenir un travail qui paierait mieux que le seuil de pauvreté.
- Une crise de la vie, par exemple, être congédié de son travail, une blessure grave, la mort d'un conjoint, un accident, un grave problème de santé, un divorce ou un autre événement important, entraîne la pauvreté.



- Devenir mère adolescente sans aucun soutien financier entraîne la pauvreté.
- Une société individualiste entraîne la pauvreté. Il y a manque de solidarité dans notre société.
- Manque de valeurs communautaires. La société est devenue trop individualiste. Les collectivités manquent d'empathie à propos de la pauvreté et le manque d'inclusion, de participation et de soutien fait que les gens restent pauvres.
- Les gens sont moins responsables que dans le passé. Les modes de vie font que certaines personnes vivent dans la pauvreté. Il y a des problèmes de planification financière et d'excédents de dépenses. La responsabilisation ne se fait plus à un âge précoce.
- Il y a un manque de compréhension au sujet de la pauvreté, car si vous ne la vivez pas, vous ne la comprenez pas. Ce manque de connaissance dans la société fait que les gens continuent de vivre dans la pauvreté.
- L'état d'esprit et le sens de la « charité » au sein de notre société ne responsabilisent plus assez les gens pour qu'ils améliorent leurs vies. Les valeurs fondamentales de la société ont changé. Les familles et les relations sont considérées comme étant « jetables » et il n'y a aucun sens de sécurité, d'engagement ou d'appartenance.
- La pauvreté découle d'un manque de possibilités, en partie à cause de notre absence d'action pour aborder les faiblesses personnelles dans une partie de notre population. Ces faiblesses sont l'accoutumance, la maladie mentale, le manque d'intellect, l'exposition aux attitudes négatives et la violence familiale.
- La paresse, un manque de compétences pour le travail, un manque d'habiletés d'adaptation et un manque de responsabilité sociale créent la pauvreté. La plupart du temps, la pauvreté découle de mauvais choix.
- Le capitalisme joue un rôle énorme dans la création et la continuité de la pauvreté.
- Les politiques et les lois du gouvernement sont à la source de la pauvreté. Le système gouvernemental n'est pas souple lorsqu'il s'agit des besoins des individus. Le gouvernement est trop grand par rapport aux services reçus par le public.
- Il n'y a pas de coordination au sein du gouvernement et il n'y a pas de volonté collective entre le gouvernement, le monde des affaires et la communauté pour aborder la pauvreté; c'est pourquoi les gens restent pauvres.
- Le manque de perspicacité et de prévoyance des décideurs perpétue la pauvreté. Trop de cloisonnement d'idées et un manque de planification intégrée empêchent d'examiner sérieusement les besoins de ceux qui vivent dans la pauvreté. Il y a trop de tracasseries administratives dans le système d'aide sociale.
- Un manque de responsabilité pour dépenser l'argent des contribuables est un problème.

Lorsqu'on leur a demandé « Que peut-on faire pour réduire la pauvreté? », voici ce que les participants ont dit...

- Continuer à investir ou augmenter les investissements dans l'aide précoce à l'apprentissage et le développement des jeunes enfants, de sorte que les enfants soient prêts pour l'école.
- Identifier très tôt les enfants vulnérables et introduire les services nécessaires de façon précoce.
- Encourager la lecture quotidienne chez les enfants.
- Établir les centres de petite enfance dans tous les quartiers et les collectivités vulnérables.
- Rendre disponibles des garderies de jour dans les écoles secondaires.
- Améliorer le programme d'IPE pour mieux identifier des difficultés d'apprentissage à un jeune âge.
- Faire de l'éducation une priorité dans les dépenses du gouvernement; financer le système éducatif convenablement.
- Mettre en oeuvre davantage de petits déjeuners et/ou de programmes dans les écoles
- Collaborer avec la collectivité pour faire en sorte que les enfants aient des vêtements chauds.
- Enseigner aux enfants les conditions et problèmes de la pauvreté.
- Enseigner aux enfants comment gérer les finances personnelles et de la famille, et leur apprendre le rôle parental, l'éducation civique, les enjeux du monde, la santé sexuelle, les aptitudes à la vie quotidienne : tout cela devrait être enseigné dans les écoles intermédiaires et secondaires.
- Mettre en application les programmes de mieux-être à l'école.
- Affecter plutôt les ressources aux programmes visant les enfants dans les classes inférieures de façon à assurer la littératie et faire en sorte qu'ils puissent apprendre durant toute leur vie.
- Réintroduire dans les écoles l'apprentissage des métiers manuels, des ateliers et des sciences domestiques.
- Réintroduire les écoles professionnelles.
- Comblent le fossé de la pénurie d'ouvriers qualifiés en offrant des cours sur les métiers manuels à l'école secondaire.
- Réintroduire l'art, la musique et les sports dans les écoles.
- Réintroduire les activités extrascolaires dans les écoles; les rendre gratuites afin que tous les enfants puissent participer et améliorer le transport afin que tous les enfants puissent rester pour participer.
- Enseigner un cours d'entreprenariat à l'école.
- Fournir aux étudiants l'accès à des précepteurs.
- Réduire le nombre d'élèves par classe.



« La pauvreté est causée par le manque de revenu permettant de satisfaire aux besoins essentiels à la vie. »

- Appliquer les dispositions de la Loi sur l'Éducation qui exigent que tous les élèves restent à l'école jusqu'à ce qu'ils reçoivent leur diplôme ou qu'ils aient atteint l'âge de 18 ans.
- Mettre en oeuvre les programmes d'encadrement (gens d'affaires comme mentors, retraités comme mentors).
- Procurer des fournitures d'école.
- Mettre en application un code de tenue vestimentaire standard (uniformes).
- Faire en sorte que les écoles aient un matériel technique adéquat.
- Financer les excursions et les frais scolaires afin que les familles n'aient pas à payer.
- Procurer des méthodes et des enseignants-ressources pour les élèves de langue anglaise en immersion.
- Accroître l'accès des élèves à des psychologues, à des orthophonistes et à d'autres services de soutien.
- Augmenter le financement aux écoles pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage.
- Augmenter le nombre d'adjoints aux enseignants dans les salles de classe.
- Améliorer les résultats de littératie des élèves dans les écoles élémentaires et secondaires.
- Augmenter le nombre de programmes d'alternance travail-études en s'associant avec des entreprises locales.
- Mettre en oeuvre le programme PALS dans davantage d'écoles.
- Améliorer l'estime de soi en mettant en oeuvre des initiatives de lutte contre l'intimidation et le harcèlement.
- Augmenter le nombre d'écoles communautaires, faire participer plus de personnes des quartiers et communautés environnants dans les activités scolaires.
- Rendre les installations et autobus scolaires disponibles à la collectivité à des tarifs raisonnables.
- Employer les salles de classe vides dans les écoles pour offrir des programmes aux parents ou aux aînés pendant les jours d'école.
- Augmenter l'accès des élèves à la planification des carrières.
- Arrêter la pratique de la promotion sociale, augmenter la rigueur dans le système scolaire.
- Réintroduire la répartition en classes homogènes dans les écoles afin de permettre aux enfants d'étudier au niveau approprié : technique, métiers ou scolaire; par exemple, pour le programme d'études de maths, on ne devrait pas s'attendre à ce que tous les enfants apprennent le calcul, mais il devrait y avoir un programme d'études qui enseigne les maths requises pour apprendre un métier, pour gérer ses finances personnelles, pour calculer l'intérêt hypothécaire et les intérêts débiteurs, etc.
- Faire participer davantage les parents dans les écoles; amener les aînés dans des écoles pour faire la lecture aux enfants, enseigner les sciences familiales, la

littératie financière, etc.; utiliser les étudiants du secondaire comme mentors, lecteurs ou tuteur pour les enfants de l'école primaire.

- Accorder des crédits aux élèves qui s'offrent comme bénévoles.
- Évaluer mieux les enseignants.
- Augmenter le nombre de programmes bilingues dans les écoles afin que les finissants du secondaire puissent parler les deux langues officielles.
- Appuyer et maintenir les écoles communautaires.
- Augmenter l'accès aux programmes de littératie.
- Augmenter le financement des programmes de littératie.
- Faire en sorte que tous les Néo-Brunswickois soient instruits.
- Être plus proactif en encourageant l'utilisation des bibliothèques locales.
- Enseigner les aptitudes informatiques fondamentales afin que les gens puissent utiliser les ordinateurs publics.
- Se fixer comme objectif que chaque enfant au Nouveau-Brunswick sera en mesure de lire à la fin de la 2e année.
- Réduire la dette des étudiants. Dispenser les étudiants du remboursement de leur prêt étudiant; dispenser du remboursement si l'étudiant reste au N.-B. Augmenter les montants des prêts aux étudiants.
- Réduire le coût de l'éducation postsecondaire pour tous les jeunes – régler, réduire ou mettre un plafond aux frais scolaires et au coût de la vie.
- Faire en sorte que les aînés, qui sont à présent exempts de frais scolaires (ou qui ont un escompte), payent le plein montant de l'éducation postsecondaire, plutôt que les jeunes gens.
- Réduire ou régler les taux d'intérêt facturés aux prêts pour étudiants.
- Subventionner entièrement le coût de l'éducation postsecondaire pour les jeunes à faible revenu ou pour tous les jeunes, ou encore rendre gratuites les deux premières années de n'importe quelle éducation postsecondaire.



- Augmenter le nombre de programmes de travail-étude ou d'alternance travail-études.
- Offrir une aide financière aux élèves diplômés du postsecondaire afin d'abaisser leurs paiements de remboursement du prêt étudiant et de diminuer la période de remboursement.
- Offrir davantage de bourses, en particulier dans les domaines où il y a des manques de travailleurs.
- Offrir de l'argent aux enfants pour qu'ils aillent à l'école en échange de bénévolat dans leur communauté.
- Offrir plus de mesures incitatives aux enfants pour qu'ils poursuivent leur éducation jusqu'au niveau postsecondaire; ceci pourrait être fait avec des employeurs par ex., qui parraineraient des enfants. Les pharmacies pourraient parrainer des élèves pour qu'ils deviennent pharmaciens, les compagnies de plomberies pour qu'ils deviennent plombiers, etc. comme dans le programme des forces armées.
- Augmenter le nombre de candidatures pour les métiers dans le système des collèges communautaires.
- Augmenter l'accès et la disponibilité des cours en ligne et de la télé-éducation.
- Utiliser les espaces vides dans les bâtiments du gouvernement pour offrir des cours d'apprentissage aux adultes en soirée.
- Offrir des conférences gratuites à la télévision publique.
- Fournir aux gens l'accès à des séances gratuites de consultation ou d'orientation financière et de préparation de budget.
- Fournir davantage d'accès à l'enseignement des langues secondes.
- Permettre l'accès au recyclage et à la formation continue (gouvernement, organismes sans but lucratif et monde des affaires).
- Participer à la formation en cours d'emploi (monde des affaires, organismes sans but lucratif et gouvernement).
- Offrir des mesures incitatives aux employeurs qui sont disposés à aider des employés à obtenir des compétences et l'éducation dont ils ont besoin pour leurs emplois.
- Encourager la formation continue.
- Travailler avec les employeurs pour déterminer quelle formation est nécessaire pour combler des postes ouverts.
- Rendre plus accessible le programme de formation générale.
- Créer un fonds d'acquisition des compétences.
- Procurer aux enseignants davantage de formation afin de reconnaître et de prendre en charge les troubles d'apprentissage.
- Augmenter les taux de l'aide sociale pour qu'ils correspondent à la moyenne nationale et à celle des provinces maritimes et atlantiques.
- Réduire les taux de prestation de l'aide sociale.
- Indexer les taux de l'aide sociale aux augmentations des hausses du salaire minimum.

- Envoyer les chèques de l'aide sociale toutes les deux semaines.
- Éliminer ou réviser la politique du revenu des ménages : permettre aux personnes de partager; permettre aux personnes à charge d'avoir un revenu qui n'a aucun effet sur le chèque de l'aide sociale de sa mère.
- Maintenir la politique du revenu des ménages, mais permettre aux gens de partager les coûts et le logement sans pénalité pendant trois mois, afin qu'ils puissent aller de l'avant.
- Éliminer la réduction de logement de 25 % pour les personnes handicapées qui vivent avec leurs parents.
- Passer en revue le processus d'attestation d'invalidité de façon à ce que le demandeur puisse rencontrer le Conseil médical consultatif.
- Passer en revue le processus d'appel pour l'attestation d'invalidité.
- Enseigner les techniques de gestion financière et les aptitudes à la vie quotidienne.
- Accorder une prestation alimentaire et une allocation pour vêtements.
- Offrir des possibilités pour des cours de perfectionnement, d'acquisition de compétences et d'aptitude à l'emploi.
- Éliminer l'impôt sur la garde d'enfants et les soins aux enfants.
- Augmenter les mesures incitatives pour améliorer les garderies de jour, en particulier les salaires et la formation du personnel.
- Élaborer des programmes de bénévolat pour les bénéficiaires de l'aide sociale.
- Augmenter les appuis aux clients de l'aide sociale qui vont travailler comme dans le cas de l'assurance-maladie complémentaire, et faire un suivi de la gestion des cas pour les aider à conserver leur emploi.
- Augmenter le supplément d'école.
- Fournir la carte d'assistance médicale aux clients de l'aide sociale pendant 6 mois ou une année lorsqu'ils vont travailler.
- Utiliser les logements subventionnés comme incitation à travailler ou pour œuvrer activement sur un plan de gestion de cas.
- Augmenter les enquêtes sur la fraude du système d'aide sociale.
- Améliorer l'assurance dentaire pour les clients de l'aide sociale.
- Continuer à gérer les cas des bénéficiaires de l'aide sociale afin que ceux qui peuvent quitter le système aient un plan pour cela; de cette façon, il serait possible d'examiner les besoins uniques de chacun.
- Aider les clients de l'aide sociale à se construire des actifs financiers et personnels (éducation, par exemple).
- Essayer de trouver des emplois pour les personnes qui demandent l'aide sociale avant qu'elles n'obtiennent un premier chèque, ce qui les encouragerait à ne pas devenir accrochées au système.
- Rendre obligatoire la participation à des cours de formation, à l'éducation et à des activités de bénévolat pour pouvoir obtenir l'assurance-emploi et l'aide sociale, ou pour certains clients tels que des jeunes célibataires.

- Accorder une allocation d'apprentissage à ceux qui vont aux études ou qui suivent des formations.
- Rétablir les programmes du type « NB au travail » – une combinaison d'éducation, de formation et d'expérience professionnelle.
- Appairer les bénéficiaires de l'aide sociale et/ou leurs enfants avec des conseillers correspondants afin de les encourager, les appuyer et les aider à devenir autosuffisants.
- Changer la politique d'exemption de salaire pour en faire une échelle de critères variables et augmenter les exemptions; les exemptions doivent se fonder sur les revenus nets et non bruts.
- Éliminer le taux intérimaire d'aide sociale.
- Réexaminer les définitions d'attestation d'invalidité afin de les rendre moins restrictives.
- Aider à payer des soins auxiliaires lorsque le client quitte le système de l'aide sociale.
- Permettre que les paiements de soutien à la famille aillent entièrement aux familles recevant l'aide sociale.
- Changer la politique sur les actifs afin d'augmenter les montants des actifs.
- Revoir complètement l'aide financière et les autres mesures d'appui aux jeunes en crise et aux jeunes les plus vulnérables.
- Accorder une allocation aux bénéficiaires de l'aide sociale qui vont travailler, afin de les aider à payer les coûts initiaux de l'emploi tels que le transport, la garderie, les vêtements, le matériel, etc.
- Retourner au système des tickets d'alimentation plutôt que de remettre un chèque qui couvre tout.
- Réexaminer annuellement les cas des clients de l'aide sociale.
- Pénaliser l'abus de l'aide sociale.
- Il faut en finir avec le contrôle et la surveillance excessifs des bénéficiaires.
- Améliorer la cohérence dans l'application des politiques et procédures à travers la province.
- Augmenter les barèmes de transport des malades de façon à ce qu'ils correspondent aux barèmes de kilométrage (40 cents) accordés aux fonctionnaires.
- Aider les bénéficiaires de l'aide sociale à lancer de petites entreprises de quartier qui pourraient embaucher des jeunes du voisinage (dénouement, tonte des pelouses)
- Réduire les tracasseries administratives pour l'obtention d'une carte d'assistance médicale.
- Fournir à chaque enfant un fonds d'activités extrascolaires, chaque année.
- Changer les politiques relatives au Régime de pensions du Canada par rapport à la préretraite.
- Fournir aux handicapés qui reçoivent l'aide sociale un système comparable au supplément de revenu garanti.

- Aider financièrement un parent qui reste à la maison pour s'occuper d'un enfant
- Créer des programmes d'aide aux 16 à 19 ans dans le besoin.
- Mettre en oeuvre une politique provinciale pour venir en aide aux familles, en établissant une vision provinciale axée sur la famille. Se concentrer sur la base : petite enfance, l'attachement. Examiner ce qui se fait dans d'autres pays tels que la Suède, le Danemark et la Norvège au niveau des mesures prises.
- Fournir davantage de ressources aux familles.
- Procurer davantage de programmes axés sur l'encouragement ou passer à des programmes incitatifs plutôt que punitifs.
- Augmenter le salaire minimum à 10 \$ en 2010 (la moyenne dans les provinces atlantiques est de 12 \$ l'heure).
- Créer un salaire minimum différent pour les travailleurs adolescents.
- Indexer le salaire minimum.
- Mettre en oeuvre un revenu annuel minimum garanti ou garantir le salaire complémentaire à un seuil de faible revenu.
- Mettre en application la loi sur le salaire-subsistance.
- Augmenter les salaires.
- Augmenter les prestations de l'assurance-emploi, de la sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada.
- Augmenter le nombre d'emplois à salaire élevé.
- Mettre en oeuvre l'équité salariale dans les secteurs publics et privés.
- Créer les incitatifs pour accumuler des actifs, comme un programme d'épargne apparié.
- Augmenter les salaires des personnes employées pour le maintien à domicile ou pour les garderies de jour.
- Payer les membres de la famille qui s'occupent d'un autre membre de la famille, handicapé ou malade, ou pour fournir des soins aux enfants.
- Accorder un soutien et/ou des revenus à un parent qui choisit de rester à la maison avec les enfants en bas âge (de 0 à 5 ans).
- Améliorer les politiques familiales pour tous les employés ou faire en sorte que les employés aient des programmes d'aide.
- Mettre en application des modalités de travail flexibles.
- Offrir des prestations de soins de santé à tous les employés/financer les entreprises pour qu'elles accordent des prestations de soins de santé.





- S'associer avec les entreprises et les organismes sans but lucratif pour fournir l'expérience d'emploi aux bénéficiaires de l'aide sociale.
 - Embaucher davantage de femmes, d'autochtones, de jeunes et d'immigrants.
 - Trouver des places aux personnes souffrant de maladie mentale ou d'invalidités sur les lieux de travail.
 - Créer des emplois nouveaux et des emplois durables, surtout dans les zones rurales.
 - Mettre en oeuvre l'initiative « travaux divers » qui permet à des personnes de choisir une journée ou quelques heures de travail et d'être payées comptant; un registre spécial pourrait être créé pour ce type de travaux.
- Les petites entreprises pourraient se regrouper pour offrir aux employés des prestations, ou s'associer avec de plus grandes entreprises pour payer ces prestations.
 - Encourager les chambres de commerce à inviter toutes les entreprises à participer à leur régime d'assurance-maladie de sorte que les travailleurs des petites entreprises puissent recevoir les prestations. Le gouvernement pourrait être un associé dans les primes en cas de besoin.
 - S'associer avec les organismes sans but lucratif pour fournir des stages de travail.
 - Mettre en oeuvre un programme « travail contre bon d'échange » pour les sans-abri et les gens de passage, comme cela a été fait au centre-ville de Fredericton.
 - Embaucher des personnes pour travailler sur des projets qui améliorent leurs quartiers.
 - Réduire les barrières interprovinciales pour le commerce et les certifications professionnelles.
 - Reconnaître les compétences et qualifications internationales.
 - Aider les personnes à obtenir des vêtements pour le travail et préparer des CV.
 - Modifier l'assurance-emploi de façon qu'elle appuie mieux les travailleurs; réduire la période d'attente de deux semaines.
 - Accepter les personnes avec peu d'expérience professionnelle, reconnaître les compétences et non pas seulement les états de service, offrir aux travailleurs à faible revenu et aux jeunes une chance de travailler et prouver leurs capacités.
 - Inviter les employeurs à examiner des compétences et les qualifications, et non pas simplement le niveau d'éducation.
 - Subventionner l'emploi pour les handicapés, y compris les personnes souffrant de maladie mentale.
 - Encourager le développement de petites entreprises en fournissant une subvention de salaire de base aux employeurs pendant les trois premières années afin de créer des emplois et enrayer l'exode vers l'ouest.
 - Revenir aux emplois à court terme subventionnés, comme le programme « Aptitudes à l'emploi » pour les populations visées.
 - Créer de nouveaux emplois liés au respect de l'environnement.

- Aider les entreprises à croître afin qu'elles puissent créer plus d'emplois.
- Faire en sorte que le bilinguisme ne soit pas un enjeu pour obtenir des emplois bien rémunérés.
- Faire en sorte que les employeurs offrent aux employés de poursuivre leur éducation, de suivre des cours de formation, ou d'avoir une formation en cours d'emploi et/ou un conseiller professionnel. Offrir des incitatifs pour terminer le collège, aider à payer l'école et perfectionner les compétences telles que la formation linguistique.
- Encourager les entreprises à aider les employés à payer leurs frais de garde.
- Encourager les entreprises à créer davantage de postes à plein temps.
- Offrir une semaine de quatre jours de travail pour permettre aux parents de passer plus de temps avec leurs familles.
- Faire en sorte que toutes les petites entreprises s'unissent à une plus grande société pour payer des prestations adéquates à leurs employés.
- Appliquer les mêmes normes pour les salaires, les bonis, les augmentations et l'indexation aux travailleurs à plus faible revenu que celles qui sont appliquées aux MAL.
- Augmenter les impôts sur le revenu des familles à revenus moyens et supérieurs afin d'appuyer la réduction de la pauvreté et les initiatives sociales.
- Abaisser les impôts sur le revenu des familles à moyen et faible revenus.
- Appliquer un moratoire sur la réduction des impôts.
- Augmenter les impôts des sociétés.
- Permettre à un nombre donné de paiements hypothécaires d'être déductibles d'impôt sur une échelle variable selon les revenus.
- Accorder des crédits d'impôt supplémentaires pour des familles à faibles et moyens revenus.
- Accorder des crédits d'impôt pour le transport au travail des travailleurs à faible revenu.
- Abaisser les taxes foncières.
- Égaliser les taxes foncières, permettre des paiements mensuels sur toute l'année plutôt que d'exiger une somme forfaitaire une fois par an.
- Augmenter les remboursements de la TPS.
- Rétablir les allocations familiales et les déductions fiscales pour les enfants qui sont inscrits à des études postsecondaires, car on peut encore les considérer comme des personnes à charge pour l'impôt sur le revenu.
- Créer plus de déductions fiscales pour ceux qui élèvent des enfants : par ex., permettre aux familles de demander le paiement des dépenses pour les activités extrascolaires des enfants (frais, essence, matériel).
- Reformuler le système fiscal de sorte que les familles à revenu unique ne payent pas plus d'impôts que les familles à deux revenus qui gagnent la même chose.
- Exempter les personnes vivant dans la pauvreté de payer des impôts.
- Accorder aux bénévoles un remboursement d'impôt (voir le modèle du Japon).

« Plus je prends conscience de la pauvreté et de ses différentes facettes - plus je me rends compte que c'est une question très complexe. »

- Faire du crédit d'impôt fédéral pour personne handicapée un crédit de droits remboursable.
- Éliminer les impôts sur les besoins essentiels tels que la nourriture, le logement, les vêtements, le carburant pour le chauffage domestique, l'électricité.
- Éliminer les impôts sur les fournitures de construction.
- Rembourser aux travailleurs à faible revenu les impôts qu'ils payent sur les médicaments.
- Accorder des exemptions fiscales pour ceux qui participent aux initiatives de réduction de la pauvreté.
- Établir un système de péage sur les autoroutes pour augmenter les recettes du gouvernement.
- Créer un remboursement d'impôt sur le transport pour les personnes qui vivent dans les régions sans transport en commun.
- Augmenter les déductions fiscales pour les dons de charité.
- Créer un impôt sur le luxe.
- Accorder des exemptions fiscales pour le transport collectif au travail.
- Accorder des incitatifs fiscaux aux employeurs qui embauchent, forment et gardent le personnel à plein temps avec des avantages sociaux, plutôt que d'embaucher des employés occasionnels à temps partiel.



« Grandir dans la pauvreté, les maladies mentales, l'alcoolisme et la toxicomanie des parents, ainsi que la violence physique et sexuelle pendant l'enfance, tout cela mène à une très faible estime de soi lorsque les gens atteignent l'âge adulte. »

- Éliminer la taxe foncière provinciale sur les propriétés locatives et s'assurer que les propriétaires répercutent sur les locataires l'économie obtenue.
- Mettre en application les normes minimales du Code du bâtiment et les règlements municipaux en ce qui concerne le zonage.
- Exiger des constructeurs et promoteurs qu'ils construisent des logements abordables dans tous les nouveaux complexes d'habitation.
- Augmenter le nombre de logements abordables pour tous les groupes visés.
- Aider les propriétaires à adapter des logements qui conviennent aux besoins des handicapés.

- Réduire ou subventionner (ou offrir de l'aide) ou réglementer le coût du chauffage domestique – ceci devrait être vérifié selon les revenus et ne devrait pas exclure les locataires.
- Laisser l'exécution des programmes de chauffage domestique au ministère du Développement social, et non pas à d'autres ministères ou organismes sans but lucratif.
- Changer la méthode de facturation de l'électricité qui favorise les gros utilisateurs; réduire les taux pendant les heures creuses.
- Accroître le nombre de subventions pour améliorer l'efficacité du chauffage domestique
- Renforcer le Code du bâtiment pour améliorer l'efficacité énergétique.

- Attacher les programmes de subvention à la création d'emplois; par exemple, accorder une subvention pour l'achat de fours à granules de façon à appuyer la filière de production des granules.
- Renouveler les conventions de logement avec le gouvernement fédéral.
- Améliorer l'entretien des logements subventionnés par le gouvernement.
- Réexaminer la formule pour la subvention locative de façon qu'elle soit basée sur le revenu net au lieu du revenu brut.
- Renforcer le rôle du bureau des médiateurs des loyers.
- Améliorer la protection des locataires et des pensionnaires.
- Encourager davantage les coopératives d'habitation.
- Créer davantage de logements de transition et de seconde étape.
- Construire davantage de logements du type communal où les résidants partagent les cuisines, les salles de séjour, etc.
- Augmenter le nombre de centres d'accueil pour sans-abri dans la province.
- Éliminer la taxe provinciale sur les propriétés locatives, mais s'assurer que les propriétaires répercutent sur les locataires l'économie obtenue.
- Éliminer les frais de reconnexion au réseau d'Énergie NB pour les travailleurs à faible revenu.
- Créer une réserve foncière pour des logements abordables.
- Mettre en oeuvre un programme de réparations domiciliaires en région rurale.
- Aider les aînés à rester à la maison en leur fournissant l'accès à des programmes d'entretien ou de réparation domiciliaires.
- Employer les programmes de logement pour former des personnes.
- Établir un réseau provincial de logements pour les handicapés.
- Créer des logements avec services de soutien pour les personnes souffrant de maladie mentale.
- Se débarrasser des programmes de construction de logements à bas loyers.
- Accorder des suppléments au loyer.
- Mélanger les logements subventionnés aux logements non subventionnés dans les quartiers.
- Établir un réseau provincial de logements pour les personnes à faible revenu, comparable à celui du Québec.
- Continuer à appuyer des organismes sans but lucratif pour construire et gérer des logements abordables.
- Encourager les promoteurs à convertir les vieux bâtiments en logements abordables
- Réduire la liste d'attente des logements sociaux.
- Retarder la hausse des loyers subventionnés lorsque les taux de l'aide sociale augmentent.
- Établir un programme visant à réduire la discrimination et le harcèlement parmi des locataires des logements subventionnés.

- Engager plus de locataires et leurs enfants pour faire l'entretien dans les logements sociaux et bâtiments du quartier.
- Offrir davantage de possibilités pour devenir propriétaire de logement; augmenter les options de location avec option d'achat pour les familles à faible revenu.
- Mettre un plafond aux hausses de loyer; mettre en oeuvre un contrôle des loyers.
- Fournir des incitatifs aux propriétaires pour qu'ils remettent en état leurs immeubles, mais en même temps limiter les hausses de loyer.
- Fournir des incitatifs pour construire/améliorer les pensions et les maisons de chambres.
- Améliorer la planification municipale et celle des quartiers pour assurer des logements abordables.
- Créer une nouvelle société d'État pour mettre en oeuvre des programmes de logement; nommer un ministre responsable du logement.
- Permettre aux travailleurs à faible revenu qui vivent dans des logements publics. d'acheter leur habitation dans le cadre d'un programme de location avec option d'achat.
- Modifier les sites Web du gouvernement de façon à ce qu'ils soient compris par des personnes à faible niveau de littératie.
- Cesser de parler des problèmes de cloisonnement dans le gouvernement et faire quelque chose pour forcer les ministères à collaborer et à nommer un « tsar ou un PDG de la pauvreté » qui pourrait travailler avec tous les ministères.
- Réviser les lois sur la protection de la vie privée pour permettre de mieux partager les informations entre professionnels qui ont affaire aux mêmes clients – utiliser des systèmes intégrés et partagés de gestion de cas.
- Lancer une campagne très dynamique pour éduquer les gens au sujet des réalités de la pauvreté et pour réduire les stigmates d'infériorité.
- Élaborer une campagne d'information à propos des dettes de cartes de crédit.
- Faire en sorte que les gens comprennent plus facilement comment les services gouvernementaux fonctionnent, et quels services sont disponibles.
- Créer un genre de centres d'accès où les gens peuvent aller découvrir quels services sont disponibles au public dans leur collectivité.
- Encourager les Néo-Brunswickois à appuyer leurs entreprises locales. Nous avons besoin d'un programme encourageant l'achat de produits locaux.
- Mettre en place une ligne d'aide 1-800 pour que les gens puissent appeler et savoir où ils peuvent obtenir de l'aide. Il faudrait conserver le numéro actuel (211) pour qu'ils aient accès aux informations sur les services communautaires.
- Procurer aux clients de l'aide sociale davantage d'information sur les politiques.
- Fournir l'Internet à haute vitesse dans toute la province afin de favoriser la sensibilisation aux services et programmes.
- Faire un film au Nouveau-Brunswick, sur le Nouveau-Brunswick, afin de promouvoir l'image du Nouveau-Brunswick et de son industrie cinématographique.

- Investir dans les systèmes de vidéoconférence afin de rendre possibles des offres de formation dans les régions et de réduire les frais de voyage.
- Changer le slogan « J’y reviens, j’y reste » (I’m coming back to stay) par le slogan « J’y suis, j’y reste » (I’m here to stay) afin de garder les gens au Nouveau-Brunswick
- Continuer à dialoguer avec ceux qui vivent dans la pauvreté et demander leurs avis
- Dialoguer avec les jeunes et les faire participer. Ils sont encore optimistes au sujet des problèmes sociaux.
- Promouvoir le plan d’Énergie NB qui offre 12 versements mensuels égaux d’un montant spécifique. Un ajustement pour la différence entre le montant payé et la consommation mesurée sur l’année est appliqué à la dernière facture.
- Mettre en oeuvre des initiatives qui accroissent le sens de la collectivité, qui réunissent les voisins, qui encouragent un retour à une collectivité plus bienveillante et qui aide les personnes à comprendre leurs responsabilités personnelles en tant que membres d’un quartier, plutôt que de se fier au gouvernement pour tout : musique, événements sportifs, vie sociale, endroits où les parents peuvent établir un réseau de contacts
- Encourager les municipalités à installer des bancs de parc dans les cours avant des quartiers résidentiels.
- Aider les collectivités à réunir les gens pour travailler sur la prise en charge des problèmes de pauvreté dans leurs quartiers.
- Mettre en oeuvre des programmes communautaires d’encadrement tels que « Ma collectivité, mes enfants ».
- Faire participer davantage les adolescents à des activités communautaires et de bénévolat.
- Travailler avec les écoles secondaires pour répondre aux besoins des collectivités – chaque école pourrait construire une maison.
- Mettre en oeuvre des stratégies de réduction de la pauvreté au niveau communautaire; accorder un financement aux collectivités, mais le gouvernement ne devrait pas être seul à financer; tous les secteurs de la collectivité devrait contribuer.
- Appuyer plus de centres de ressources pour aider les gens, par ex., les centres de ressources pour les familles.
- Fournir plus d’aide aux parents d’enfants qui ont des besoins spéciaux.
- Apporter un appui aux nouveaux parents – nutrition prénatale, allaitement, etc.
- Créer davantage de programmes d’aide, comme Headstart.
- Faire en sorte que les prestataires de services de garderie offrent plus de souplesse aux parents qui travaillent par quarts.
- Services de garderie de jour universels; programme national de garderies.
- Augmenter le nombre de programmes de formation au rôle de parent, encourager tous les parents à y participer.
- Rendre les services de garderie de jour (comme par ex., au Québec) disponibles à tous : employés du gouvernement et employés privés.

« Il ya beaucoup de travailleurs pauvres qui vivent de peine et de misère d’un mois à l’autre et ont de la difficulté à payer pour les besoins de base. »

- Mettre en oeuvre le projet de Paul Martin sur la « Prestation universelle pour la garde d'enfants ».
- Augmenter le nombre d'espaces disponibles dans les garderies de jour, en particulier dans les zones rurales.
- Augmenter le nombre de garderies en coopération tenues par des parents.
- Augmenter le nombre de subventions pour les soins aux enfants.
- Collaborer avec le monde des affaires pour créer des garderies de jour sur le lieu de travail.
- Faire voter une loi qui exige que les entreprises de taille particulière aient des garderies de jour.
- Augmenter le nombre d'espaces disponibles dans les garderies pendant des heures inhabituelles : fins de semaine, soirées et nuits.
- Créer des unités mobiles pour offrir des services de distribution et d'information dans les collectivités rurales.
- Organiser des après-midis de discussion dans les salles communautaires et les sous-sols d'église avec du café et des supports de communication pour appuyer les personnes dans le besoin.
- Sensibiliser et responsabiliser les collectivités et les quartiers à propos de la réduction de la pauvreté.
- Augmenter le nombre de centres communautaires où les gens peuvent être, travailler et apprendre ensemble.
- Créer des mécanismes pour que les gens puissent répondre à leurs besoins grâce au troc; faire en sorte que l'argent des collectivités puisse être utilisé pour des services de troc.
- Appuyer les entreprises à caractère social.
- Créer un centre de ressources communautaires qui abrite l'information, un avocat populaire et qui coordonne les organismes sans but lucratif et les bénévoles.
- Augmenter le fonds avec frais d'acquisition de la collectivité; offrir des microfinancements et davantage d'incitatifs de démarrage de petites entreprises.
- Créer des jardins communautaires, des cuisines communautaires, acheter et faire progresser des coopératives, enseigner le compostage, la mise en conserve, la couture, etc.



- Créer des emplois gérés par la collectivité dans les zones rurales.
- Avoir une personne de liaison dans la collectivité pour des services disponibles.
- Encourager la consommation et le développement des produits locaux afin de dépendre moins des exportations.
- Permettre à toutes les personnes à faible revenu d'accéder à une assurance médicaments.
- Offrir un régime de soins médicaux universel aux travailleurs à faible revenu et aux bénéficiaires de l'aide sociale.

- Mettre en oeuvre un régime de participation aux coûts des soins de santé afin d'assurer de maintenir la dignité de tous les bénéficiaires.
- Faire en sorte que chaque enfant âgé de moins de 12 ans ait accès aux soins dentaires et de la vue.
- Recycler les lunettes optiques au N.-B.
- Augmenter l'accès aux services de soins de santé mentale et d'aide aux toxicomanes.
- S'assurer que les services de santé mentale au N.-B. répondent aux normes nationales.
- Améliorer l'accès à la consultation post-accoutumance et aux cliniques de désintoxication à la méthadone.
- Attribuer de nouveau à la santé publique la responsabilité de l'inoculation des enfants.
- Établir davantage de cliniques de tous les types et davantage de centres de santé communautaires.
- Maintenir les cliniques d'estimation pour les 3 à 5 ans dans les quartiers; cela pourrait être situé dans les écoles.
- Trouver une nouvelle impulsion pour aider les personnes à gérer les maladies chroniques.
- Accroître l'accès à la consultation sur la nutrition : cela devrait comprendre quels aliments manger, comment acheter des aliments sains et comment les préparer.
- Améliorer, pour les travailleurs à faible revenu, l'accès aux aliments diététiques pour diabétiques.
- Augmenter le nombre de médecins de famille.
- S'assurer que tous les emplois offrent des avantages sociaux.
- Créer un programme d'hôpital d'enseignement de deux ans.
- Mettre en oeuvre des programmes de santé et de mieux-être pour les aînés.
- S'assurer que les personnes handicapées puissent acquérir l'équipement dont elles ont besoin, qu'elles reçoivent ou non l'aide sociale; augmenter la liste des articles admissibles.
- Fournir des endroits d'injection sûrs.
- Accroître l'aide aux victimes d'agression sexuelle.
- Accorder un financement durable et adéquat aux organismes communautaires sans but lucratif; cela pourrait provenir du gouvernement, du monde des affaires et des particuliers.
- Employer les montants obtenus par la vente de billets de loterie pour financer organismes sans but lucratif.
- Donner du temps, des services et des biens aux organismes sans but lucratif locaux; cela s'applique au gouvernement, au monde des affaires et aux particuliers.
- Sensibiliser les gens aux problèmes de la pauvreté de façon à en augmenter la compréhension.
- Payer pour la vérification du casier judiciaire des bénévoles.

- Mieux soutenir les organismes sans but lucratif communautaires en ce qui concerne la formation du personnel, l'assurance, les appuis non financiers.
- Offrir aux organismes sans but lucratif des taux réduits pour les impôts, l'électricité.
- Laisser les organismes sans but lucratif participer à certains services gouvernementaux tels que les appels d'offres de contrats pour les téléphones, les fournitures, etc.
- Augmenter le financement aux banques alimentaires.
- Faire en sorte que les organismes sans but lucratif communautaires travaillent ensemble pour les mêmes objectifs
- Créer des « centres à guichet unique » qui fournissent tous les services de soutien dans les collectivités.
- Faire en sorte que le gouvernement gère et finance les organismes sans but lucratif
- Faire en sorte que les entreprises partagent leurs connaissances et leur expertise avec les organismes sans but lucratif.
- Offrir un transport abordable dans les municipalités.
- Contribuer aux coûts du transport dans les zones rurales comme par ex., le service de location d'autobus sur appel.
- Offrir le transport pour les rendez-vous chez le médecin (organismes sans but lucratif).
- Réglementer les prix de l'essence.
- Subventionner le transport en autobus pour les personnes à faible revenu qui se rendent au travail.
- Offrir aux travailleurs qui font des quarts de travail et aux aînés, un rabais de 50 % sur le laissez-passer d'autobus utilisé en dehors des heures de pointe.
- Utiliser les autobus scolaires pour le transport en commun, notamment dans les zones rurales.
- Aider les personnes, dans les zones rurales, qui ont besoin de transport pour aller travailler, peut-être en organisant un système de covoiturage; cela pourrait être fait par les entreprises ou la collectivité.
- Les autobus devraient pouvoir rouler plus tard et plus souvent.
- Faire en sorte que les itinéraires de transport soient harmonisés sur les heures de travail.
- Se porter bénévole auprès des organismes sans but lucratif.
- Permettre aux employés ou leur fournir des incitatifs pour qu'ils passent un certain temps comme bénévoles dans leurs communautés.
- Parrainer les événements communautaires (monde des affaires).
- Encourager les professionnels (par ex., les dentistes) à accorder une journée, de temps en temps, à ceux qui sont dans le besoin.
- Mettre en oeuvre une journée « du don ».
- Trouver des bénévoles pour aider les gens à remplir leurs déclarations d'impôt sur le revenu.

- Mettre en application la loi du bon Samaritain au N.-B., surtout pour les chauffeurs.
- Encourager les adolescents au bénévolat en leur offrant un ordinateur portable après un certain nombre d'heures comme volontaires.
- Encourager et récompenser le bénévolat dans la communauté : motiver les gens qui se portent volontaires en offrant par exemple un programme de récompense (comparable à celui des milles aériens) contre de la nourriture et le transport. Le monde des affaires pourrait s'impliquer dans ce « programme de récompense ».
- Faire en sorte que les modèles locaux inspirent le bénévolat par l'exemple.
- Faciliter le bénévolat.
- Faire participer tous les secteurs de la société pour réduire et empêcher la pauvreté : il s'agit certainement d'une responsabilité partagée et nous avons besoin d'une vision commune et d'objectifs communs.
- Faire de la réduction de la pauvreté un objectif commun à tous les niveaux de gouvernement.
- Établir comme objectif qu'aucun enfant âgé de moins de 10 ans ne vivra dans la pauvreté en 2026.
- Mettre en place une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en proposant des plans d'action et des mesures de responsabilisation.
- Édicter une loi engageant le gouvernement du N.-B. à lutter contre la pauvreté.
- Accorder une aide financière aux familles de façon à ce que les enfants puissent participer aux leçons, aux activités sportives, aux programmes de loisirs et aux activités extrascolaires.
- Financer les travailleurs des services d'approche dans la rue.
- Développer une économie forte; diversifier notre économie.
- Réexaminer le système des transferts de paiements aux provinces.
- Se concentrer sur les familles monoparentales et réduire les grossesses chez les adolescentes.
- Appliquer les ordonnances de pension alimentaire aux enfants.
- Réduire les tracasseries administratives.
- Réglementer les prix des denrées alimentaires.
- Mettre en oeuvre un programme pour aider les aînés et les personnes handicapées à reconnaître la fraude (par téléphone ou l'Internet).
- Lancer un programme de travailleurs des services d'approche ou d'intervention dans la rue.
- Faire en sorte que tous les postes de la fonction publique soient tributaires de contrats de 2 ans.
- Réduire le nombre de cas sur lesquels travaillent les assistants sociaux et les agents de gestion des cas.
- Augmenter le nombre d'assistants sociaux.
- Accroître la sensibilisation des agents de gestion des cas à la pauvreté.
- Rendre les programmes gouvernementaux plus conviviaux.

- Améliorer le maintien de l'ordre.
- Plutôt que d'incarcérer les jeunes, leur offrir d'autres options : par exemple, travailler ou observer des travailleurs à l'ouvrage dans leur communauté.
- Mettre en place les avocats rémunérés.
- Créer, dans chaque collectivité, des postes de médiateur (ombudsman) pour défendre les intérêts des personnes qui vivent dans la pauvreté.
- Maintenir le gouvernement responsable en créant une carte de pointage.
- Mettre en place une structure ou un mécanisme pour faire participer le gouvernement, le monde des affaires et les organismes sans but lucratif d'une façon régulière et coordonnée.
- Plutôt que d'étudier la pauvreté, il faut agir et habiliter le public à faire partie de la solution.
- Faire appel à la ressource sous-utilisée des communautés religieuses.
- Étudier les meilleures pratiques employées dans d'autres compétences, trouver un moyen de partager les meilleures pratiques de ceux qui, au NB, obtiennent déjà de bons résultats dans la réduction et la prévention de la pauvreté.
- Cesser de donner d'importants bonis aux PDG qui sont payés par les contribuables
- Créer un véhicule financier qui permet aux gens d'investir dans leurs collectivités locales, par exemple, le modèle de la N.-É.
- Éliminer les frais de banque pour les personnes à faible revenu.
- Imposer des conditions sur les prêts aux entreprises en exigeant qu'elles embauchent des femmes, des personnes de groupes minoritaires, des handicapés, des clients de l'aide sociale, etc.
- Permettre aux pauvres de ramasser le bois inutilisé sur des terres de la couronne.
- Accorder un financement pour l'aide judiciaire dans toutes les zones de la province.
- Mettre en oeuvre des programmes pour empêcher la violence domestique.
- Reconnaître les contributions des dispensateurs de soins bénévoles.
- Évaluer les programmes et services pour s'assurer qu'ils accomplissent avec succès ce qu'ils sont censés accomplir; maintenir ou bien remettre en vigueur les méthodes et programmes réussis et éliminer ceux qui n'atteignent pas leurs objectifs.
- Créer un groupe de travail des ministres sur la pauvreté.
- Résoudre les questions de compétence territoriales afin d'améliorer les conditions de vie des Premières nations.
- Accorder des incitatifs financiers pour aider des nouveaux entrepreneurs à acheter des entreprises de personnes âgées qui prennent leur retraite.
- Créer un programme de promotion des naissances -comme celui mis en place au Québec.

- Décentraliser certains services essentiels comme les soins de santé et l'éducation; ceci réduirait l'impact des voyages sur l'environnement, redynamiserait les petites villes et fournirait des services plus abordables aux familles et aux aînés à faible revenu.
- Mettre en place davantage de programmes d'activités de jour pour les aînés.
- Appliquer un contrôle plus strict de la politique de déconnexion d'Énergie NB.
- Créer une commission indépendante sur le salaire minimum.
- Encourager et investir dans l'esprit d'entreprise.
- Demander aux gérants d'épiceries d'ajouter un montant de 25 cents aux reçus d'épicerie, et donner l'argent aux banques alimentaires.
- Envisager le service militaire obligatoire ou la fonction publique obligatoire.
- Éliminer les frais de reconnexion pour les travailleurs à faible revenu connectés au réseau d'Énergie NB.
- Regrouper en un seul ministère les ministères du Développement social, de la Santé et de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Nommer un sous-ministre adjoint pour chaque portefeuille. Ceci permettrait d'accroître la communication, l'intégration et la prestation des services. Il y aurait ainsi moins de cloisonnement